

## DOSSIER

## MINÉRAIS Stratégiques... Ces gisements du futur !

Mobilité verte, stockage et transport d'énergie, industries émergentes..., autant de secteurs consommateurs de métaux critiques. Comment le Maroc compte assurer sa souveraineté minière ?



### CONJONCTURE LES MOTEURS DE LA CROISSANCE EN 2025

L'économie devrait connaître un rebond, profitant d'une embellie des secteurs productifs et de la vigueur de la demande intérieure.

### GAMING LA GUERRE DES CONSOLES

L'industrie du jeu vidéo enregistre une expansion remarquable avec un chiffre d'affaires estimé à 5,5 MMDH. Qui en tire profit ?

### BOURSE L'EFFET «NEW CASH» SE FAIT SENTIR

L'injection de milliards de dirhams suite à l'amnistie a fait son effet sur le marché actions. Et ça ne fait que commencer...

Maroc  
Telecom



# DES FORFAITS GÉNÉREUX CHEZ MAROC TELECOM

NOUVEAU

45 Go

+

5H

APPELS VERS LE NATIONAL  
ET L'INTERNATIONAL

À

249

DH/mois

FORFAIT SANS ENGAGEMENT DESTINÉ AUX CLIENTS PARTICULIERS.  
FRAIS DE MISE EN SERVICE EQUIVALANT AU PRIX DU FORFAIT.



# DROIT DE GRÈVE : TRÊVE D'ANARCHIE !

**L**e Maroc démontre jour après jour sa capacité et sa détermination à se hisser en puissance continentale stable, avec un climat d'affaires attrayant pour les investisseurs locaux comme étrangers. Il ne peut plus se permettre de continuer d'évoluer dans l'anarchie d'une réglementation du travail et du droit de grève complètement obsolète, ou encore inexistante.

Si le droit de grève est inscrit noir sur blanc dans la Constitution du Royaume depuis la première loi fondamentale de 1962, il n'a jamais été librement exercé et prémuni par un cadre légal. Notre pays traîne même des traumatismes de grèves générales qui ont viré en émeutes populaires, parfois dramatiques, durant les années de plomb. Du sang et de l'eau ont bien coulé sous les ponts depuis et les enjeux politiques, sociaux, économiques et syndicaux sont devenus différents.

La promulgation d'une loi organique sur le droit de grève qui se profile (lire p.12) est essentielle non seulement pour garantir ce droit constitutionnel, mais aussi pour instaurer un climat social propice à l'investissement et au progrès économique. Un tel cadre législatif ne se contente pas de garantir les droits des travailleurs, mais cherche aussi à établir un modèle politique et social innovant. Cela constitue un tournant décisif dans l'affermissement de l'édifice constitutionnel et l'État de droit au Maroc, à un momentum où notre pays clignote sur tous les radars.

La démarche même du processus législatif relatif à ce projet de loi est un cas d'école en matière d'expérience démocratique. Depuis sa prise de fonction, le gouvernement Akhannouch s'est résolument engagé à rétablir la confiance mutuelle avec les partenaires sociaux. Une rupture avec la décennie passée a été vite ressentie à travers la signature de la Charte nationale pour l'institutionnalisation du dialogue social, manifestation claire de l'intégration des différentes parties prenantes dans le processus décisionnel. Des accords his-

toriques ont suivi et soulignent d'ailleurs l'importance de la loi organique dans la régulation du droit de grève, tout en appelant à un équilibre entre l'exercice de ce droit et la liberté du travail, tant dans le secteur public que privé. Des consultations intensives et inclusives ont été menées avec les partenaires sociaux : plus de 65 réunions ont été tenues dont une quinzaine de séances de travail avec le cabinet du Chef du gouvernement ont été consacrées au sujet. Cette approche collaborative a permis de recueillir des contributions enrichissantes et variées, fondées sur des pratiques concrètes et des expériences internationales

**DES CONSULTATIONS INTENSIVES ET INCLUSIVES ONT ÉTÉ MENÉES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX : PLUS DE 65 RÉUNIONS ONT ÉTÉ TENUES DONT UNE QUINZAINE DE SÉANCES DE TRAVAIL AVEC LE CABINET DU CHEF DU GOUVERNEMENT ONT ÉTÉ CONSACRÉES AU SUJET.**

pertinentes. Elle a été couronnée par l'introduction d'amendements importants avant l'approbation du projet par la Commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, après des heures de discussions minutieuses. Ces modifications témoignent de la volonté du gouvernement de parvenir à un consensus tout en respectant la diversité des opinions. Les partenaires sociaux qui ont exprimé leur engagement ferme dans ce processus consultatif et contribué activement à enrichir les propositions du projet de loi se doivent de soutenir cette avancée majeure. Une marche... en arrière serait désespérante ! ●



PAR FAHD IRAQI



**06 AU ROYAUME Maroc-États-Unis : Une nouvelle ère commence**

08 **SCAN** Maroc-Mauritanie : Interconnexions

10 **Port sec d'Agadir : Un game changer**

**12 POUVOIRS** Projet de loi sur la grève : Bien plus qu'un cadre juridique...

14 **JUSTICE** Gouvernance : Les quatre alertes de la Cour des comptes

16 **CHRONIQUE** Abdessamad Mouhieddine. De la vertu de travailler en silence

**18 ARGENT** Cash déclaré : Les premiers effets se font ressentir

20 **PLACEMENTS** La gestion de portefeuille sous mandat libère son potentiel

22 **CHRONIQUE** Mehdi Michbal. La seconde mort de David Ricardo

**24 AFFAIRES** Minerais critiques et stratégiques : Le Royaume peut-il aspirer à jouer dans la cour des grands ?

26 **SECTEURS** Métaux critiques : Vers une souveraineté minière

30 **Minerais stratégiques : Pour un nouveau positionnement pour le Maroc**

32 **CONJONCTURE** Les moteurs de la croissance en 2025

34 **RÉSEAUX** E-Commerce : Une croissance doublée d'une grappe d'opportunités

36 **SECTEURS** Coca-Cola Company lorgne de nouveau le Maroc

38 **Rabat, the place to be**

40 **HORS-CADRE** Sacoche : Élégance et fonctionnalité réunies

41 **CHRONIQUE** Ouadih Dada. L'IA dans les médias : Entre info et infox

**42 INFLUENCES** Jeu suit les maîtres des consoles

45 **CHRONIQUE** Aadel Essaadani. Et si la honte nous sauvait ?

46 **AUTO** Geely Cityray : Chinois aux dents longues

48 **CULTURE** 7 sorties de l'agenda culturel au Maroc

49 **ARCHIVES** 1985 : Enfin, une grande année agricole ?

50 **HUMEUR** Ramadan au printemps



En vidéo



**LAVIE ÉCO**

Éditée par La Vie éco presse (Groupe Caractères)

5, bd Abdallah Ben Yacine Casablanca. Tél : 05 22 44 38 68 / 05 22 45 05 55

**Directeur de la publication et de la rédaction** Fahd Iraqi **Rédacteur en chef** Tahar Abou El Farah **Rédaction** Ibtissam Benchanna, Amine El Kadiri, Brahim Habriche, Abdelhadi Gadi, Akram Guendouli, Momar Diao, Reda Kassiri Houdaïfa **Collaborateurs** Malika Alami, Aziza Belouas, Jalil Bennani, Aadel Essaadani, Abdessamad Mouhieddine, Ouadih Dada, Nizar Dardabi, Mehdi Michbal

**Mise en page** Tanik Barakat, Rachida Lourini, Abdelkrim Ouheddou. **Iconographie** Fatima Lourini

**Révision** Es-Said Arabany, El Hassane Rakou **Développeur Web** Ayoub El Amine

**Digital Manager** Hajar Memissi, Laila Tari **Audiovisuel** Saad Aouidi, Mourad Liggouti, Taha Demnati, Chrif Ismaili

**Directrice commerciale** Safaa Agraou **Responsables commerciaux** Soumia Abounacer, Mohamed Bennani, Zakaria Hamro, Latifa Sadik

**Responsable abonnement** Chakib Mzak **Distribution et logistique** Hassan Ouheddou, Hicham Sedyame **Directrice de développement**

**de la diffusion** Bouchra Alaoui

**Président du directoire** Fahd Iraqi **Comptabilité** Bouchra Jattassi, Amal Nader **Impression** Imprimerie Idéale **Distribution** Sappress

**Dépot légal** : 7/97 - ISSN 0505 4885 **Conception graphique** Rampazzo & co.

La Vie éco est contrôlée par l'Organisme de justification de la diffusion de la presse écrite.

**ZOOM TOURISME**

À la fois moderne et empreinte d'histoire, la capitale du Maroc et sa région séduisent par leur charme avéré. Dans ce deuxième épisode de Zoom Tourisme, nous braquons les projecteurs sur quelques spots qui rassemblent modernité, authenticité et nature.

# CONSTRUISONS UN AVENIR DURABLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

## **Sustainable Finance Forum,**

le rendez-vous incontournable pour explorer les solutions financières durables en faveur de la transition énergétique.

**28 janvier 2025**

Hôtel Hyatt Regency - Casablanca

Evènement accessible sur invitation uniquement.



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change

## MAROC-ÉTATS-UNIS : UNE NOUVELLE ÈRE COMMENCE

L'investiture, le 20 janvier, du Président Trump signifie beaucoup pour le Maroc, aussi bien sur le plan politique, économique que géopolitique. Le partenariat stratégique entre les deux pays est appelé à connaître un bond en avant.

**L**e 20 janvier, Aimee Cutrona a pris officiellement ses fonctions en tant que Chargée d'affaires à l'ambassade des États-Unis à Rabat. Elle succède à l'ambassadeur Puneet Talwar, dont le mandat s'est achevé le 19 janvier, en attendant la nomination de son successeur. Le changement est rapide. Voilà la première incidence directe de l'arrivée du 47<sup>e</sup> Président à la Maison-Blanche. Autre signal, fort significatif, quelques heures à peine avant son investiture, la CIA met à jour sa carte officielle confirmant ainsi la reconnaissance du Sahara comme partie intégrante du territoire national. Marco Rubio, officiellement confirmé en tant que secrétaire d'État, a loué le développement économique du Maroc et sa contribution à la lutte antiterroriste durant sa confirmation au Sénat.

Le nouveau chef de la diplomatie américaine a notamment déclaré : «*Si vous regardez vers l'ouest de l'Afrique, il y a de réelles opportunités, pas juste sur l'antiterrorisme, mais sur le développement économique. Je pense au Maroc, où nous avons fait beaucoup de progrès, grâce aux Accords (d'Abraham), mais aussi grâce à une relation bilatérale qui continue de se développer*». Sa position semble marquer la continuité avec la décision de 2020 de l'administration Trump de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara et surtout sa détermination à mettre en exécution l'ensemble des points de la déclaration tripartite. C'est l'un des proches collaborateurs du Président réélu qui s'est ouvertement déclaré en faveur

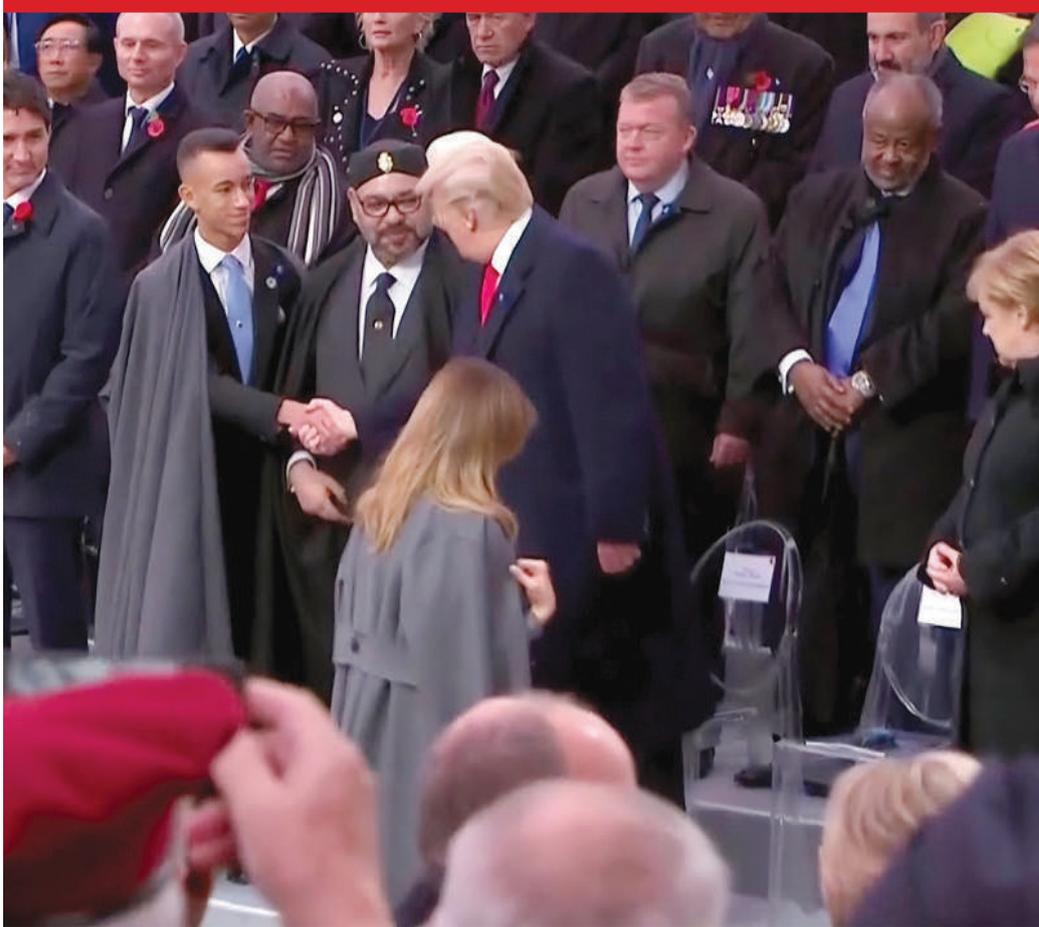
du Maroc et de ses intérêts. Il s'est fait connaître auprès des Marocains pour avoir, alors sénateur de Floride, adressé, il y a deux ans, une lettre à son prédécesseur l'appelant à imposer des sanctions à l'Algérie. Il n'est sans doute pas le seul proche collaborateur du Président Trump sur lequel le Royaume peut compter pour redynamiser les relations entre les deux pays. La nomination de Richard Grenell – l'architecte de la reconnaissance historique par les États-Unis de la marocanité du Sahara – au poste d'Envoyé personnel du Président américain, pour «*les missions spéciales*», n'a pas été assez commentée. Pourtant Grenell avait proposé de retirer définitivement la question du Sahara marocain de l'agenda de la Quatrième Commission des Nations unies. Promoteur des Accords d'Abraham, il a activement soutenu la conclusion des Accords d'Abraham, il ne ménagera sans doute pas d'effort pour les remettre à nouveau sur orbite.

### PLUS VASTE COLLABORATION STRATÉGIQUE

Selon certaines sources, «*il s'était personnellement déplacé au Maroc en septembre 2020 pour un entretien avec le Roi Mohammed VI, sans expliciter la raison précise de sa visite*». Conseiller en politique étrangère sous Donald Trump, Richard Grenell a été un ardent défenseur de la marocanité du Sahara. «*Grâce à son influence et à ses efforts diplomatiques, les États-Unis ont pris la décision historique, en décembre 2020, de reconnaître officiellement la souveraineté marocaine sur le Sahara*», rappelle-t-on. Des propos qui font penser à un autre proche du Président américain, son propre gendre Jared Kushner, qui «*conseillera de*



CREDIT PHOTO/DR



**Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche marque un tournant dans la politique étrangère américaine et «une occasion en or pour le Maroc».**

### IMPACT ÉCONOMIQUE

Le retour de Donald Trump aura sans doute un impact économique sur le Maroc. À la signature de la déclaration tripartite, en 2020, il avait été question de 3 milliards de dollars d'investissements pour le Maroc dans des secteurs tels que l'hôtellerie, les énergies renouvelables et la banque. Avec sa réélection, tout porte à croire que la promesse sera finalement tenue. Cela d'autant plus que des projets comme le port Dakhla Atlantique et ceux relatifs à d'hydrogène vert pourraient bénéficier d'un financement américain important, à travers notamment l'International Development Finance Corporation (DFC), un fonds souverain, qui a annoncé récemment l'ouverture d'une antenne au Maroc.

Par ailleurs, la politique de renforcement de la production du pétrole et du gaz prônée par Trump est susceptible de faire baisser les cours mondiaux, de réduire les coûts de la facture énergétique pour le Royaume. Un dollar américain fort pourrait aussi rendre l'économie marocaine stable et axée sur la croissance, encore plus attrayante pour les investisseurs américains. Enfin, le retour de Trump pourrait signifier également l'augmentation des aides au développement pour le Maroc.

loin» le président, affirme-t-on. Selon les médias, il reste impliqué en coulisses, conseillant Trump sur sa stratégie au Moyen-Orient, aidant à sélectionner les personnes nommées et guidant certains membres du cabinet pendant la transition. Il est notamment «très, très proche» de la nouvelle cheffe de cabinet de Trump, Susie Wiles.

D'aucuns affirment sans l'ombre d'un doute que le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche marque un tournant dans la politique étrangère américaine et «une occasion en or pour le Maroc». Et pour cause, après quatre ans de progrès limités sous Biden, pour ne pas dire du surplace, tout porte à croire que le partenariat entre les deux pays sera revitalisé, à divers niveaux. On pourrait même s'attendre à un remodelage complet des paysages économiques et géopolitiques de la région. Les relations

entre les États-Unis et le Maroc sont sur le point d'atteindre des niveaux encore plus élevés, confirmant la position du Maroc en tant qu'acteur régional clé et principal allié des États-Unis en Afrique. Et la reprise commence déjà bien. «J'ai eu l'honneur d'assister aujourd'hui à la cérémonie de prière pour la nation, qui a suivi l'investiture du Président Donald Trump. Ce fut un privilège de rencontrer Mike Johnson, le président de la Chambre des représentants, et plusieurs personnalités clés de la nouvelle administration. Ce moment renforce la force de l'alliance historique entre le Maroc et les États-Unis alors que nous envisageons d'approfondir notre partenariat dans les années à venir», commente Youssef Amrani, ambassadeur du Royaume à Washington. Ensemble, s'enthousiasme-t-il, «nous sommes impatients d'explorer des horizons encore plus vastes de collaboration stratégique». ●

MERCURE



### NADIA FETTAÏH

Alors que son ministre délégué vole la vedette au sujet des recettes fiscales et va à la rencontre du Patronat, l'argentière du Royaume préfère, elle, parler RSE en cercle quasi privé.



### FATIMA ZAHRA EL MANSOURI

La ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat en vient enfin aux gros moyens pour éradiquer les bidonvilles. Registre national, contrôle par drones et relogement. La recette semble bien marcher.



### AHMED EL BOUARI

Innover en situation de crise. C'est ce que le ministre de l'Agriculture est en train de faire pour juguler la chute du cheptel et assurer la disponibilité des produits agricoles. Ramadan et l'Aid-El-Kébir feront office de test.



CRÉDIT PHOTOS / DR

## MAROC-MAURITANIE : INTERCONNEXIONS

Le Maroc et la Mauritanie devraient signer une convention portant sur l'interconnexion entre les réseaux électriques des deux pays. Un mémorandum d'entente a été élaboré, portant sur les secteurs de l'électricité et de l'intégration des EnR, a expliqué la ministre Leïla Benali mardi au Parlement. L'accord inclut, en effet, une clause relative au projet d'interconnexion électrique entre les deux voisins. La Mauritanie fera, de ce fait, partie d'un vaste réseau régional d'échange de l'électricité renouvelable dans lequel est inscrit le Royaume à travers des accords signés avec l'Espagne, la France, l'Allemagne et le Portugal. Sur un autre volet, le nouvel axe routier d'une cinquantaine de kilomètres, pour un investissement de 215 MDH, reliant Smara à Bir Mogrein, lancé il y a une année, est actuellement en cours d'achèvement. C'est la deuxième connexion terrestre entre les deux pays après El Guergarate. C'est le prélude aux projets encore plus importants annoncés entre les deux pays. L'on évoque la création à l'initiative des Émirats d'un fonds commun d'investissement de 2,5 MM\$, destiné aux projets d'infrastructures, du tourisme et de l'innovation technologique. ●



## AMO : 32 millions de Marocains couverts

Le Maroc compte 11,4 millions de bénéficiaires du régime de l'AMO Tadamon et 3,7 millions de bénéficiaires du régime de l'AMO TNS (travailleurs non-salariés). Selon Fouzi Lekjaa, au total, ce sont près de 32 millions de citoyens qui sont couverts par l'assurance maladie obligatoire.

## PÊCHE : LA RUSSIE ÉVALUE LES RESSOURCES AU SAHARA

L'Institut de recherche russe pour la pêche et l'océanographie a lancé un programme d'études marines au large des provinces du Sud. Ces études sont menées par deux navires ultramodernes : le STM Atlantiro et le STM Atlantis. L'Atlantiro a même effectué une escale de ravitaillement au port de Dakhla. Les opérations visent notamment à évaluer la biomasse des espèces pélagiques et leur exploitation durable.

## EnR : Extension du parc de Jbel Lahdid

À peine mis en service, voici qu'un projet d'extension du parc éolien de Jbel Lahdid, au nord d'Essaouira, est déjà dans le pipe. 528 hectares supplémentaires s'ajouteront au parc situé sur 3.500 ha et qui est doté d'une capacité de production de 270 MW.

## Eau potable : L'OCP branche Marrakech

Après les villes de Settat, El Jadida, Casablanca et bientôt Khouribga, entre autres, OCP Green Water s'apprête à alimenter la ville de Marrakech en eau potable. La ville ocre sera approvisionnée depuis la station de dessalement de Safi grâce à un pipeline de 150 kilomètres.

## Tourisme interne : Un tiers des nuitées

Le nombre de nuitées du tourisme interne dans les hôtels classés a atteint 8,5 millions au terme de l'année 2024, ce qui représente tout de même 30% des nuitées enregistrées dans ces établissements.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



LES IMPÉRIALES

WEEK DU 27 JANV. AU 02 FÉV. 2025

*BUSINESS • PEOPLE • TECH*

# THE PARADIGM *SHIFT*

LESIMPERIALES.COM

**PORT SEC D'AGADIR : UN GAME CHANGER**

**A**gadir aura bientôt son port sec. Le démarrage des travaux de ce projet stratégique baptisé «Agadir Atlantic Hub» est imminent, suite à la signature d'une convention de plus de 1,4 milliard de dirhams, impliquant divers acteurs. Considéré comme le plus grand projet logistique de la région, ce futur port sec, qui s'étalera sur 100 hectares, s'annonce comme un vrai «game changer». Conçu pour fonctionner comme un centre de transbordement terrestre, le port sec offrira en effet aux importateurs et exportateurs la possibilité d'accomplir toutes les formalités requises (dédouanement, autorisations, etc.) avant d'acheminer les conteneurs plombés vers le port maritime d'Agadir. Sa finalité est donc de décongestionner le port actuel, qui n'est pas extensible. Une ligne de cabotage pour le relier aux autres ports du Royaume, notamment Tanger Med, est également prévue. Ainsi, grâce à une meilleure gestion des flux de marchandises et un gain de temps dans le processus de traitement, le port sec sera indéniablement un facteur clé de compétitivité pour les opérateurs économiques de la région.



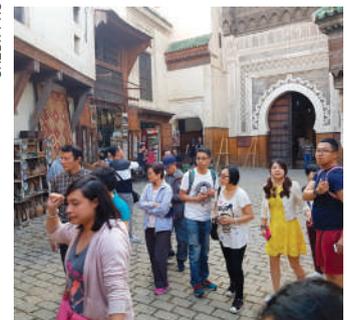
«Agadir Atlantic Hub» est imminent, suite à la signature d'une convention de plus de 1,4 MMDH.

De quoi attirer de grands industriels dans la zone franche d'exportation Souss-Massa. Ce projet est aussi de nature à consolider la dimension atlantique et africaine d'Agadir, conformément à la vision royale d'en faire un centre névralgique du Royaume. ●

**Tourisme chinois :  
La reprise**

Le nombre de touristes chinois qui ont visité le Maroc en 2024 a atteint 130.000 personnes. Le chiffre a été annoncé par l'ambassadeur de Chine à Rabat à l'occasion de la mise en service de nouvelles liaisons aériennes reliant Casablanca à la fois à Changhaï et Pékin. Soit une nette reprise après un arrêt net lors de la crise sanitaire. Cela nous rapproche légèrement des objectifs fixés : attirer 500.000 touristes chinois d'ici 2030.

**Automobile : Montée  
en gamme**



Avec une production de plus de 413.000 véhicules en 2024, le Maroc se place comme 2<sup>e</sup> hub industriel de Renault et représente désormais 18% des ventes mondiales du groupe. Le Groupe enregistre un taux d'intégration locale, hors mécanique, de 65,5% pour un objectif initial de 65% et un chiffre d'affaires de sourcing local de 2,06 milliards d'euros contre 1,5 milliard d'euros en 2023.

**Le solaire pour  
remplacer le gaz**

Pour réduire l'utilisation excessive du gaz butane dans l'irrigation, le ministère de l'Agriculture vient d'annoncer le déploiement d'un programme préliminaire visant à soutenir la transition vers l'énergie solaire pour le pompage de l'eau d'irrigation. À son démarrage, ce programme couvrira une superficie de 51.000 hectares. L'acquisition et l'installation de panneaux solaires, de pompes et d'équipements connexes seront subventionnées.

**Maroc-France : La preuve par l'agriculture**

Le renforcement du partenariat entre le Royaume et la France se confirme. Il se décline dans l'une de ses nombreuses manifestations, à travers le secteur agricole, et plus particulièrement les rencontres dédiées au secteur. Ainsi, selon certaines sources médiatiques, le Maroc va participer au Salon international de l'agriculture à Paris, organisé du 22 février au 2 mars. Il sera également présent au Sommet de l'élevage, vers la fin de l'année, entre le 7 et le 10 octobre, à Clermont-Ferrand. En parallèle et comme cela a déjà été annoncé, la France sera l'invitée d'honneur du prochain SIAM, dont la 17<sup>e</sup> édition aura lieu fin avril. La participation à cet événement phare de l'agriculture marocaine avait été annoncée, rappelons-le, à l'occasion de la visite du président français au Maroc en octobre de l'année dernière. Paris aura auparavant participé au Salon Halieutis, du 5 au 9 février prochain à Agadir, et vers la fin de l'année à une rencontre de l'industrie céréalière marocaine, Grain & Milling Expo, les 8 et 9 octobre à Casablanca. ●

**DESSALEMENT :  
LA 2<sup>E</sup> PHASE DE L'USINE  
DE LAÛYOUNE LANCÉE**

La réalisation de la deuxième phase de la station de dessalement de l'eau de mer de Laâyoune est enclenchée. L'usine, actuellement alimentée à partir des forages côtiers existants, sera raccordée à la mer via des installations de prise d'eau directe et des équipements de prétraitement. L'ONEE a mobilisé un budget de 469 MDH pour ce projet qui doit permettre à la station de doubler sa capacité de production à 600 litres par seconde. De quoi répondre à la demande croissante en eau à Laâyoune et sa banlieue.

Green  
Impact  
expo

SUMMIT  
2025



Salon international  
de la mobilité durable

Driving change,  
Making impact

11 - 13 Février  
2025  
Anfa Park, Casablanca

FRANCE  
Pays à l'honneur

SOUS L'EGIDE DE



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PAYS À L'HONNEUR



SPONSORS



PARTENAIRES INNOVATION



PARTENAIRES MEDIAS



## PROJET DE LOI SUR LA GRÈVE : BIEN PLUS QU'UN CADRE JURIDIQUE...

Le processus d'adoption de la loi sur la grève remonte à plusieurs mois. Tout au long, l'Exécutif a adopté une écoute attentive aux attentes des partenaires sociaux. Un projet qui va au-delà d'un cadre réglementaire pour embrasser plusieurs dimensions, à la fois sociale, économique, voire politique.



**N**

PAR  
ABDELHADI  
GADI

Nonobstant les remous qui les entourent, avec des pics de tension, les discussions approfondies autour du projet de loi organique n° 97.15, portant sur les conditions et modalités de l'exercice du droit de grève, ont démarré ce mardi 21 janvier au niveau de la Commission de l'enseignement, des secteurs sociaux et des affaires culturelles à la deuxième Chambre du Parlement.

Mais, avant d'arriver à ce stade, ledit projet de loi est passé par un long circuit législatif au niveau de la Chambre des députés. Et ce, à travers quatre sessions de débats «sérieux et approfondis» auxquels ont pris part tous les représentants des formations politiques à la Chambre des représentants. À commencer par la présentation du texte le 16 juillet 2024 devant la Commission des secteurs sociaux, suivie deux jours après par une session de débat général. Ceci étant, ce processus aura également été marqué, sur demande du président de la Chambre, par la sortie des avis du CESE et du CNDH.

C'est que le gouvernement a pris sur lui de sonder tous les intervenants de telle sorte à ce que le projet de loi soit conforme à toutes les exigences répondant au respect scrupuleux des règles de droit. Or, il a fallu attendre le 31 octobre pour que le texte soit soumis au débat détaillé. Le vote, au niveau de la Commission des secteurs sociaux, interviendra le 3 décembre de la même année. À l'issue d'un débat qui aura duré pas moins de 17 heures, le projet sera adopté, dans sa totalité et à la majorité, le 24 décembre.

Au cours de ce parcours, et sur fond des issues de plusieurs sessions tenues dans le cadre du dialogue social, l'Exécutif, qui a toujours tenu à avoir une écoute attentive aux attentes des partenaires sociaux tout en répondant favorablement à la majorité de leurs revendications, a procédé à «des amendements substantiels» qui ont permis une certaine unanimité autour de plusieurs points.

### PROCESSUS PARTICIPATIF

Mais, avant même de débarquer à l'Hémicycle, ce projet de loi organique a traversé un long circuit, animé en discussions. Fidèle à la doctrine d'écoute qu'il a faite sienne, le gouvernement Akhannouch a pris sur lui dès le départ d'impliquer, dans une démarche de concertations élargies, toutes les institutions concernées. À savoir les partenaires sociaux et les départements ministériels. Ce processus de concertations élargies aura duré pas moins de 22 mois lors desquels 65 réunions ont été tenues : une trentaine avec les partenaires sociaux, une vingtaine avec les départements ministériels concernés, avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, avec la présidence du ministère public, auxquelles il faut additionner une quinzaine de réunions de travail sous la présidence du Chef du gouvernement. C'est dire l'ampleur du travail abattu pour l'élaboration d'un projet de loi d'une importance cardinale. Non seulement sur le plan réglementaire, mais aussi

Lors du processus d'élaboration du projet de loi organique, l'Exécutif est resté fidèle à sa démarche de concertations élargies.



CRÉDIT PHOTO / DR

et surtout au niveau du cadre juridique qui participe à la consolidation de l'État social, faisant partie des engagements pris dans le cadre du programme gouvernemental.

Plus encore, ce projet de loi, qu'on attend depuis 1962, permettra d'améliorer l'environnement de l'investissement ainsi que le renforcement d'un climat social marqué du sceau de la confiance et de la complémentarité entre les partenaires sociaux. Et par extension, il devra, dans la même veine, constituer un levier de plus pour le renforcement de l'attractivité du Royaume en tant que destination de l'investissement. Or, il va sans dire que cette dynamique sociétale est de nature à se greffer aux autres dynamiques économiques que connaît le Maroc. Avec, entre autres objectifs, la création de davantage de richesses et d'emplois.

#### ACCORD SOCIAL

Au-delà, l'adoption de ce projet de loi organique s'inscrit dans la consolidation du modèle politique et social qui allie les exigences de la démocratie participative imaginée à la

base pour le parachèvement de la construction démocratique. On l'aurait compris, les dynamiques se conjuguent et se complètent. Et ce gouvernement l'a compris et avance, avec audace, volontarisme et abnégation, pour réussir l'inflexion.

Et cela coule de source, quand on prend en ligne de compte que cette étape s'inscrit parfaitement dans la lignée de l'Accord social du 29 avril 2024, faisant suite à celui du 30 avril, intervenu deux ans auparavant, qui avait clairement retenu la programmation de la discussion de ce projet de loi organique lors de la session parlementaire du printemps 2024.

C'est donc sur fond de toute la philosophie sous-jacente à ce processus que les discussions se poursuivent. Et contrairement à ce que certaines «parties» avancent, l'Exécutif est loin de vouloir s'appuyer sur sa suprématie numérique au niveau des deux Chambres du Parlement pour faire passer au forceps cette inflexion historique qui se dessine sur un terrain où plusieurs gouvernements ont échoué. ●

## LES AMENDEMENTS DE LA 1<sup>RE</sup> CHAMBRE

Suite aux multiples débats, voici quelques principales nouveautés du projet de loi organique tel qu'il a été approuvé par la Chambre des représentants :

- L'élargissement des catégories concernées par l'exercice du droit de grève aux professionnels, aux travailleurs indépendants et travailleurs non-salariés (TNS), travailleurs domestiques, mineurs, marins, concierges, journalistes et autres catégories spécifiques de travailleurs.
- Concernant la définition de la grève, on relève l'ajout de l'expression «arrêt total ou partiel du travail», tout en supprimant l'expression «de manière planifiée».
- La modification de la définition du secteur public pour inclure «les services publics relevant de l'État, des collectivités territoriales, des personnes morales de droit public qui leur sont rattachées, des établissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial, ainsi que toute personne morale de droit public».
- L'ajout d'une définition du secteur privé comme étant «les personnes physiques ou morales, autres que celles mentionnées dans la définition du secteur public, qui entretiennent une relation de travail avec leurs employés».
- La suppression des interdictions de grèves à caractère politique ou alternées.
- L'élargissement des entités habilitées à appeler à la grève, y compris les syndicats représentatifs dans les services publics.
- L'octroi à un certain nombre de salariés du secteur privé du droit d'appeler à une grève par le truchement d'un comité de grève, avec des conditions assouplies pour la prise de décision, tout en supprimant les procédures d'avant la tenue de l'assemblée générale.
- La suppression de la procédure de réquisition.
- La suppression des sanctions privatives de liberté et du renvoi à des sanctions pénales plus sévères.
- L'harmonisation de la structure du texte, la cohérence des articles et la précision des termes employés.

# GOVERNANCE: LES QUATRE ALERTES DE LA COUR DES COMPTES

Le rapport de la Cour des comptes 2023-2024 a émis ses constats. Positifs, mais appellent à plus d'action sur différentes thématiques. Le point.

**P**our une meilleure gestion de l'eau. Au regard du stress hydrique et des années successives de sécheresse, tout le monde s'accorde sur la nécessité de l'accélération de la mise en œuvre des grands chantiers pour faire face à cette situation pour le moins préoccupante. Le rapport de la Cour des comptes a fait le point en mettant en avant ce qui a été réalisé ou en cours de réalisation, mais aussi et surtout les lacunes à combler. L'objectif étant d'être dans les temps par rapport aux projections incluses dans le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI 2020-2027).

Le rapport soulève notamment les retards enregistrés au niveau de la construction d'un certain nombre de barrages, dont celui de M'dez, dans la province de Sefrou, dont la mise en eau est intervenue en février 2024, celui de Targa Ou Madi (Guercif) ou encore celui de Sakia El Hamra dans la province de Laâyoune. Les travaux dans ces deux derniers devant intervenir en 2026.

Depuis sa prise de fonction, l'actuel gouvernement remue ciel et terre pour imprimer une nouvelle cadence aux différents chantiers pour répondre aux besoins en eau potable et d'irrigation. Dans ce sens, relève la Cour des comptes, le PNAEPI 2020-2027, dont le budget de lancement était de 115 MMDH en 2020, s'est renforcé pour atteindre les 143 MMDH trois ans

après. C'est dire l'effort financier qui est ainsi consenti en vue de garantir la réalisation de l'ensemble des projets figurant dans le programme national, lesquels consistent en la construction de barrages, l'interconnexion des bassins hydrauliques et l'amélioration du rendement des réseaux d'adduction et de distribution.

Le Cour attire également l'attention sur les risques auxquels peut être confrontée l'atteinte des objectifs de la politique de l'eau, dont l'aggravation de la situation hydrique due à l'accroissement du changement climatique, le retard des projets de dessalement, de reconversion à l'irrigation localisée, d'interconnexion des bassins hydrauliques et des projets de barrages, en particulier dans les zones à forte pluviométrie. En outre, la Cour alerte sur le «risque de retard en ce qui concerne le projet de liaison électrique pour le transport de l'énergie renouvelable du sud vers le centre et le nord du pays afin d'alimenter les stations de dessalement en énergie propre, ainsi que la problématique de la mobilisation du financement nécessaire, l'importance des coûts de traitement et de distribution des eaux usées, et du suivi de la qualité des eaux». De même qu'elle recommande au département de l'Agriculture «d'accélérer les programmes de reconversion à l'irrigation localisée», sachant que, actuellement, 794.000 hectares y recourent, soit 50% des terres irriguées.» Dans cette même veine, il est recommandé aux départements de l'Intérieur, de l'Équipement et de l'eau, de l'Agriculture et de la Transition énergétique de développer les synergies



CRÉDIT PHOTOS / DR

«Eau-Energie-Agriculture» permettant la convergence de ces trois secteurs».

## Régionalisation avancée : Aller plus vite !

Le chantier, érigé en choix stratégique, avance certes, mais pas au rythme souhaité. Notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la Charte nationale de la déconcentration administrative, relève la Cour des comptes. À cet égard, le rapport 2023-2024 relève que le taux de réalisation de la feuille de route y afférente «n'a atteint que 36% à la mi-octobre 2024, contre 32% à la même période 2023». Aussi, constate le même document, «le rythme de transfert et de délégation des compétences prioritaires déconcentrés reste insuffisant, ne dépassant pas les 38% à la mi-octobre 2024». S'agissant du cadre institutionnel, le rapport constate qu'«aucune représenta-



Sur les diverses thématiques abordées, outre le diagnostic, la juridiction financière émet des recommandations pour changer la donne.

marocaine des retraites. Cette dernière ayant enregistré une baisse de ses fonds de réserve avec un déficit technique de 9,8 milliards de dirhams l'année dernière déjà.

Pire encore, si rien n'est fait, le risque est fort probable que ces fonds pourraient même connaître un épuisement total à l'horizon 2028, indique le rapport, en citant des données du ministère de l'Économie et des finances. L'Exécutif y travaille, reste le feed-back des partenaires sociaux.

**Villes nouvelles : Le fiasco !** Que ce soit pour Tamesna, Tamansourt, Lakhyayta ou encore Charafate, aucune «ville nouvelle» ne sort épargnée du même constat d'échec pointé du doigt par le rapport 2023-2024 de la Cour des comptes.

Lancé en 2004, le programme de quatre villes nouvelles a été élaboré en vue de réduire la pression sur les grandes agglomérations, mais aussi de stimuler la dynamique territoriale et de relever les défis liés à la croissance démographique et spatiale. Seulement voilà, vingt ans après, les indicateurs actuels de ce programme révèlent des résultats limités, constate la Cour des comptes. En effet, la population de ces villes ne représente que 17% de l'objectif initialement prévu. Les quatre villes totalisent un peu plus de 169.000 habitants, très loin de l'objectif d'un million. La chaîne des défaillances s'allonge encore plus lorsqu'on y ajoute que sur les 350.000 logements fixés comme objectif, seuls quelque 71.486 sont sortis de terre. Par ailleurs, sur 42,2 MMDH d'investissement prévus initialement, seulement 24,4 MMDH ont été réalisés. Tout un programme ! ●

*tion administrative commune ou sectorielle n'a été créée au niveau de l'administration régionale déconcentrée, malgré l'approbation par le Comité interministériel de déconcentration administrative de la création de cinq représentations régionales de l'État (deux directions régionales sectorielles et trois directions régionales communes) et du transfert de compétences décisionnelles vers celles-ci». Une situation, estime le rapport, «due au retard dans l'adoption des projets de décrets fixant les attributions et l'organisation de ces représentations ou dans l'aboutissement du consensus sur leurs dispositions».*

Pour ce qui est des mécanismes de mise en œuvre de la régionalisation avancée, la Cour des comptes relève le «recours limité au mécanisme de contractualisation entre l'État et les Régions». En effet, entre

2020 et 2022, quatre régions seulement ont conclu des contrats État-Régions (CER), englobant 197 projets de développement pour un montant global de 23,565 MMDH. En revanche, le taux de projets achevés dans ce cadre n'a pas dépassé 9% à fin avril 2024, contre 7% à fin 2022. Autant en déduire qu'il y a des efforts à consentir dans ce sens, prenant en compte les ressources humaines techniques à mobiliser.

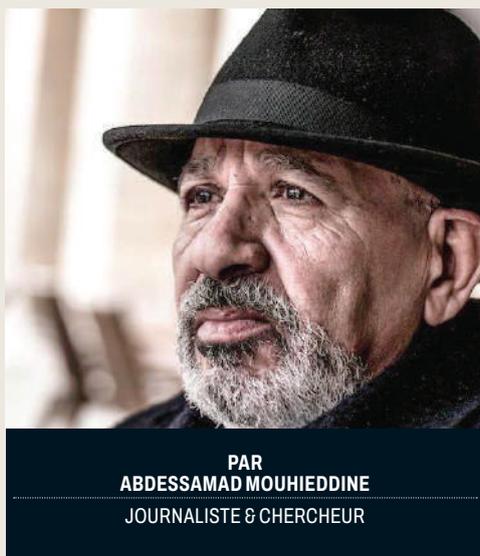
#### **Retraites : Énième sonnette d'alarme**

La situation du système est pour le moins alarmante. Tout le monde en convient : il urge d'engager et d'accélérer la réforme. Et la Cour des comptes a réaffirmé l'impératif d'une réforme structurelle dont l'objectif est de préserver sa viabilité, tout particulièrement pour la Caisse

## DE LA VERTU DE TRAVAILLER EN SILENCE

Il y a parmi les pays, comme parmi les individus, ceux qui ont du coffre et ceux qui ont du sang de navet. Ceux qui s'activent en silence et ceux qui ont la paresse tintamarresque. Dans son ouvrage «*Les Arabes sont un phénomène sonore*», l'écrivain saoudien rebelle Abdallah Al-Qosaïmi (1907-1996) traite en long et en large ce phénomène attaché à l'âme arabe, celui de privilégier le verbe au détriment de l'action. On se rappellera à cet égard le ton épique du discours nassérien relayé par «*La Voix des Arabes du Caire*» (Sawt al-Arab min Al-Qahira) dans les années précédant la Naksa de juin 1967. On se rappellera également la fougue logomachique des Baas d'Irak et de Syrie qui a abouti à la tragique faillite des deux dictatures. Tout comme les discours-fleuve de Kadhafi qui, armé de son ridicule «*Livre Vert*», volait plus haut que son... culte. L'Algérie des troufions est aujourd'hui l'héritière de ce travers qui privilégie le blabla, glorifie la paresse et insulte tout à la fois la raison, l'histoire, la science politique et la morale.

Si les pays dits arabes s'étaient imposé le silence en se donnant quatre ou cinq décennies exclusivement consacrées à la construction d'un citoyen autonome, bien nourri, bien éduqué, bien portant, inventif et entreprenant, ils auraient épargné à leurs peuples – et aux Palestiniens eux-mêmes! – la cascade des humiliations qui ne cessent de les frapper depuis plus de sept décennies, n'ayant pour sempiternelle parade que le rejet de la responsabilité de leurs malheurs sur les autres! Pourtant, les leçons de l'Histoire ne manquent guère à cet égard. Qu'ont donc fait l'Allemagne, le Japon, la Chine, la Corée du Sud ou même la Turquie après leurs déconfitures historiques sinon commencer par se reconstruire en silence avant de s'emparer des moyens stratégiques et économiques leur permettant d'ouvrir bien grandes leurs gueules? De plus, n'a pas forcément raison celui qui crie le



PAR  
ABDESSAMAD MOUHIEDDINE  
JOURNALISTE & CHERCHEUR

plus fort. Il en devient même inaudible.

Le delirium des lamentos que ne cessent de servir les gouvernants arabes à leurs peuples n'aboutit qu'à la métastase de la haine de soi, doublée du mépris par les autres. Alors, quel miraculeux Godot attendent les Arabes pour engager une refondation – avant tout mentale! – en taisant les envolées donquichottesques et abandonnant les postures capricieuses? Ne peuvent-ils donc pas attendre le jour où leurs PNB/habitant, leurs IDH et leurs portefeuilles de brevets déposés et de royalties les auront placés parmi les nations respectables pour commencer à élever la voix? Les smartphones, avions, électroménager, chaînes satellitaires, voitures, armes, logiciels de toutes sortes, intelligence artificielle, procédures nor-

matives et que sais-je encore..., comportent-ils la moindre trace de leur passage sur terre en tant que nations? Et que continuent-ils à opposer à cette colossale révolution civilisationnelle? Des certitudes périmées, des palabres vindicatifs et le credo constamment ressassé de la hogra! Se taire et travailler – sur soi-même pour commencer! – à l'éradication du sous-développement, sous toutes ses coutures, là est la voie du salut!

Or, que constatons-nous à l'aune de la règle «work and silent» (travailler en silence) sur l'ensemble de cette étendue allant de

l'Atlantique jusqu'aux confins de la mer d'Arabie? Un Moyen-Orient délabré qui continue, en dépit de ses faillites chaque fois avérées, à vociférer sa haine de la vie, sa vénération de la mort. Sinon, quid du Yémen, de la Syrie, de l'Irak, de la Libye, de l'Algérie, du Soudan, de la Somalie, de la Tunisie, du Liban?

Le Maroc, qui a, depuis l'avènement du règne de Mohammed VI, signifié solennellement, notamment lors du Sommet de Doha du 28 mars 2009, aux autres membres de la Ligue des États arabes son aversion pour les caquetages desquels ne sortent jamais des modus

**À L'IMAGE DE SON  
SOUVERAIN, LE MAROC  
PARLE PEU ET TRAVAILLE  
BEAUCOUP. IL ÉCHAPPE  
AINSI AU SOBRIQUET DE  
«PHÉNOMÈNE SONORE»  
DONT LE GRAND ÉCRIVAIN  
SAOUDIEN ABDALLAH  
AL-QOSAÏMI A QUALIFIÉ  
LA «NATION ARABE».  
DONT ACTE.**

operandi fructueux, s'est attelé, lui, à «travailler en silence». Et il est d'ores et déjà aisé d'en voir les bénéfices économiques, géostratégiques, diplomatiques et culturels ! Ainsi, le Royaume peut légitimement d'enorgueillir d'avoir instauré la quasi-totalité des éléments constitutifs de son attractivité, sinon de son rayonnement. En direction de son Nord, il est arrivé à faire des anciennes puissances protectorales, que sont l'Espagne et la France, des partenaires économiques de premier plan, puisqu'il a pu attirer sur son sol pas moins d'un millier d'entreprises venant de chacun de ces deux pays. Avec la seule Espagne, le Maroc est aujourd'hui relayé par 260 vols hebdomadaires et 60 liaisons maritimes quotidiennes ! Vers son Sud, le Maroc s'est déployé en Afrique d'une façon tellement spectaculaire qu'il en est devenu le leader incontesté et la clé quasi exclusive de l'accès des investissements à la sphère africaine. L'Algérie, elle, a expulsé manu militari 30.000 personnes vers le seul Niger en 2024, selon l'ONG Alarme Phone Sahara !

Le dernier rapport «Business Ready» de la Banque mondiale pour 2024 place le Maroc parmi les 50 économies les mieux classées, mettant en avant «sa solide performance en matière de cadre réglementaire et de services publics, tout en soulignant des marges de progression en termes d'efficacité opérationnelle». L'attractivité du Royaume s'est manifestée avec éclat dans le nombre de touristes qui est près de lécher la vingtaine de millions. Par ailleurs, l'image du Maroc a beaucoup gagné en considération ces dernières années. Selon un sondage IFOP pour Sud Radio, 68% de Français ont une «bonne image» du Royaume, alors que seuls 29% d'entre eux ont une «bonne image» de l'Algérie.

À l'image de son Souverain, le Maroc parle peu et travaille beaucoup. Il échappe ainsi au sobriquet de «phénomène sonore» dont le grand écrivain Al-Qosaïmi a qualifié la «nation arabe». Dont acte. ●

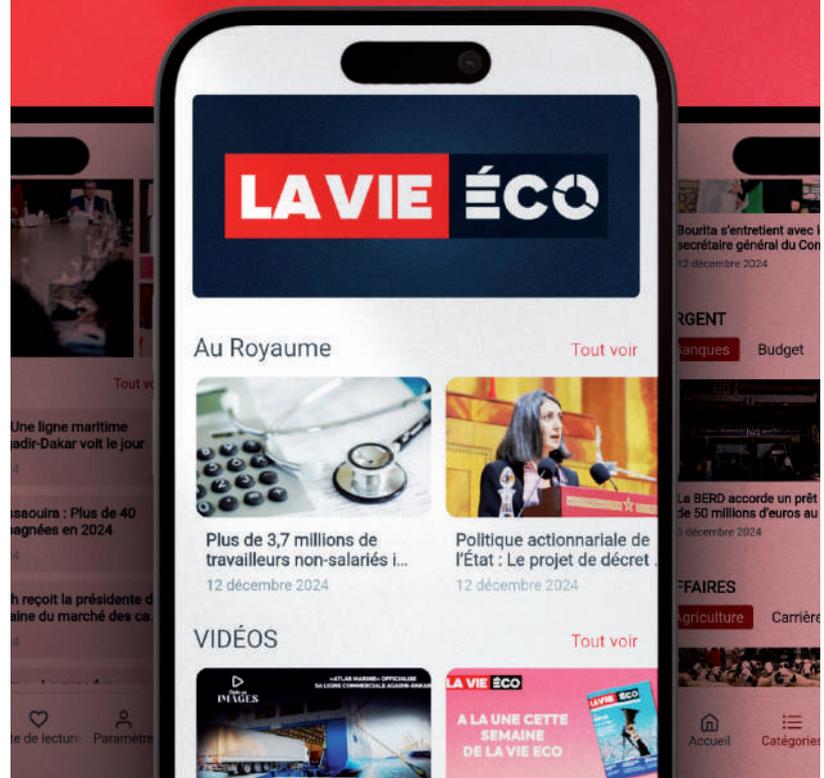
## TOUTE L'ACTU EN TEMPS RÉEL

Accès aux articles magazine en premium  
Exclusivités, vidéos, émissions et bien plus  
encore

Téléchargez notre application mobile



Réductions sur nos formules d'abonnement



## CASH DÉCLARÉ : LES PREMIERS EFFETS SE FONT RESSENTIR

Si l'impact du cash déclaré est déjà visible sur le marché actions avant même son injection, il ne l'est pas, du moins pas encore, sur le besoin de refinancement des banques. Le new cash devrait se situer entre 20 et 30 milliards de dirhams.

**D**es milliards de dirhams seront injectés dans l'économie, suite à l'opération de régularisation fiscale de l'année dernière, qui a permis à de nombreux Marocains d'intégrer leur cash caché dans le circuit formel, en s'acquittant d'un taux réduit de 5%.

Pour rappel, 127 milliards de dirhams ont été mobilisés, dont 77 milliards à travers des déclarations bancaires, 48 milliards via des déclarations directes auprès de l'Administration des impôts et 2 milliards au titre des biens et avoirs détenus à l'étranger. La Bourse, les banques, le Trésor..., l'ensemble de ces institutions devront bénéficier de ce montant. L'on peut constater d'ores et déjà un impact très visible sur le marché des capitaux, spécialement le marché actions.

En Bourse, ce sont les personnes physiques qui continuent d'animer le marché, ce qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique de leurs interventions, surtout à partir du dernier trimestre de l'année dernière. En fait, l'impact du cash déclaré qui serait éventuellement réorienté vers le marché actions n'est pas encore visible. Actuellement, «les particuliers qui sont déjà présents sur le marché renforcent leur position, contribuant ainsi à la hausse des cours. Ils spéculent sur les liquidités additionnelles qui seront injectées, de sorte qu'ils sortent du

marché, à un plus haut, au moment où les autres rentrent, empochant ainsi des gains importants», explique un professionnel du marché. Notons qu'à la première quinzaine du mois de janvier, le Masi a déjà réalisé une performance de 8,5%.

### VOLUMÉTRIE ET PE EN HAUSSE

Il n'y a qu'à voir la performance de l'indice général Masi qui a déjà réalisé 8,5% après à peine 15 jours du début de cette année. D'autant que la volumétrie est à des niveaux très élevés. Le volume transactionnel s'élève à près de 800 MDH en moyenne quotidienne, contre 200 MDH en 2024 et 100 MDH en 2023. Ce qui dénote de la forte dynamique des échanges en Bourse, et qui sont drivés essentiellement par les particuliers.

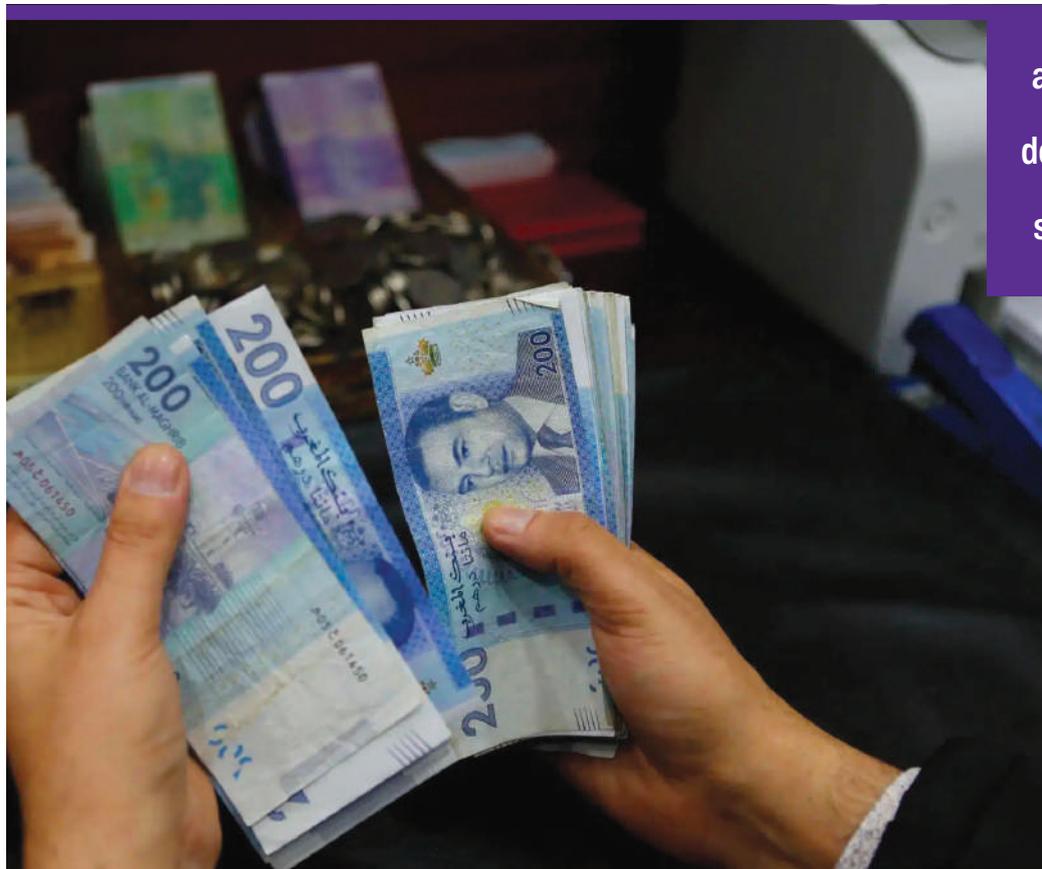
La liquidité, tant décriée comme contrainte du marché actions, s'est rétablie, du moins pour le début de cette année. Mais le revers de la médaille est que le marché est devenu cher. Le marché actions traite en effet à un PE moyen élevé, se situant entre 21 et 22. D'autant que certaines valeurs atteignent jusqu'à 40 de PE. Cette tendance devrait se poursuivre tant que le mouvement acheteur de la part des personnes physiques essentiellement continue de se manifester.

Cette euphorie pourrait s'essouffler, une fois que les liquidités déclarées seront visibles sur le marché, que les spéculateurs liquident leur position et que le marché retrouve ses niveaux de valorisation normatifs.

**L'OPÉRATION DE RÉGULARISATION FISCALE DEVRAIT SANS DOUTE CONTRIBUER À ÉLARGIR L'ASSIETTE FISCALE ET À RENFORCER LA CONFIANCE ENTRE LE CITOYEN ET L'ADMINISTRATION.**



CRÉDIT PHOTO / DR



À fin novembre 2024, le cash a atteint 429 milliards de dirhams, enregistrant une progression de 3 milliards sur un mois (+0,7%) et 40,3 milliards de dirhams sur la même période, une année auparavant, soit 10,4%.

### PRESQUE 30% DU CASH EN CIRCULATION

Cette opération de régularisation fiscale est qualifiée de réussie, puisqu'elle a mobilisé une telle somme. Toutefois, si on fait le parallèle avec le cash en circulation, il reste encore à des niveaux élevés et est en augmentation continue. À fin novembre 2024, il a atteint 429 milliards de dirhams, enregistrant une progression de 3 milliards sur un mois (+0,7%) et 40,3 milliards de dirhams sur la même période, une année auparavant, soit 10,4%. Il faut signaler, tout de même, que cette amnistie représente près de 30% de la monnaie en circulation.

### 20 À 30 MMDH DE NEW CASH

S'il y a un autre impact attendu de ce montant déclaré suite à l'amnistie fiscale, c'est au niveau des dépôts bancaires. Mais d'abord, il faut savoir que le montant de 77 milliards de dirhams, qui a été déclaré à travers le système bancaire, ne constitue pas de l'argent frais entièrement. Seule une partie représente du new cash, car les déclarations ont concerné aussi bien l'argent existant que celui qui a transité par d'autres moyens ou dépensés pour acquérir des biens meubles ou immeubles ou autres...

D'après les informations qui circulent, entre 20 et 30 milliards de dirhams représentent les liquidités effectives et seraient ainsi visibles sur la nouvelle collecte des banques. Pour ainsi dire, l'encours des dépôts bancaires qui a atteint un montant de 1,3 milliard de dirhams à fin novembre serait bonifié de ces 20 ou 30 milliards de dirhams. Pour illustrer, ce cash liquide pourrait être l'équivalent de deux mois de collecte de dépôts auprès des

clients. En moyenne, chacune des douze banques de la place aurait affiché entre 1,7 et 2,5 milliards de dirhams de dépôts supplémentaires.

### IMPACT NON ENCORE MANIFESTÉ

Ce qui devrait contribuer à améliorer, un tant soit peu, leur besoin de liquidités pour quelques semaines. En tout cas, pour l'heure, ce besoin est toujours au même niveau, situé entre 140 et 150 milliards de dirhams, et Bank Al-Maghrib continue de servir les banques du même montant en moyenne. Dans sa dernière note, BAM a porté le volume global de ses injections à 152 milliards de dirhams, dont 65,5 milliards sous forme d'avances à 7 jours, sachant que 50,8 milliards ont été injectés à travers les opérations de pension livrée à 1 et 3 mois et 35,7 milliards destinés au refinancement via les prêts garantis à long terme.

Il est vrai que d'une semaine à l'autre, le montant des interventions de BAM a baissé

de quelque 4%. Mais cela n'est en rien un signal d'un renflouement des trésoreries des banques.

D'autant qu'il est un point important à savoir : c'est que la décision de la banque centrale de fixer le niveau de ses injections est une décision souveraine qui ne revient qu'à elle. Autrement dit, le déficit en liquidités des banques n'est pas le seul critère que BAM prend en compte pour fixer le montant à injecter. Ce sont les disponibilités qui constituent le premier élément que la banque centrale prend en compte. C'est dire que des fois, même quand le besoin exprimé des banques est élevé, BAM pourrait réduire ses interventions.

En tout cas, l'envergure de cette amnistie fiscale et son étendue seront palpables dans les semaines à venir. Cela dit, une chose est sûre : cette opération devrait sans doute contribuer à élargir l'assiette fiscale et à renforcer la confiance entre le citoyen et l'administration. ●

## LA GESTION DE PORTEFEUILLE SOUS MANDAT LIBÈRE SON POTENTIEL

Une dizaine de sociétés de gestion de portefeuille sous mandat ont été créées récemment. Elles sont soit des filiales de banques ou totalement indépendantes. Leur objectif est de professionnaliser l'activité, tout en permettant au client de dépasser les contraintes liées aux règles de fonctionnement des sociétés de gestion.

**D**e nombreux investisseurs, qu'ils soient particuliers ou personnes morales, confient leur épargne à une société de Bourse pour la placer et la fructifier, en vertu d'un mandat de gestion de portefeuille ou encore une société de gestion. Par manque de temps, par méconnaissance du marché financier ou pour toute autre raison, des milliards sont confiés à des professionnels, moyennant une rémunération évidemment.

Cette activité, exercée depuis plus d'une dizaine d'années, a toujours été intégrée au sein d'une société de Bourse ou à travers une société de gestion et a toujours répondu à un cahier des charges bien précis et verrouillé établi par l'Autorité marocaine des marchés des capitaux.

Sauf que ces dernières années, cette activité s'est de plus en plus démocratisée et a même pris son indépendance. En effet, elle s'est tellement professionnalisée que certains experts qui la pratiquent ont commencé à créer leur propre société de gestion sous mandat (GSM).

Une dizaine existe actuellement sur le marché, créées dans les règles de l'art et qui attirent des investisseurs souhaitant placer leur épargne dans le marché boursier. Cette tendance a été entamée par les groupes bancaires qui ont créé des filiales se chargeant de la gestion sous mandat, à côté de leurs sociétés de bourse, de gestion,

de private equity... Des experts ont flairé l'opportunité que présente ce marché en termes de «business» et s'y sont lancés à leur propre compte.

En fait, un professionnel du marché, à la tête d'une société de gestion sous mandat indépendante, explique : «Plusieurs raisons ont poussé à créer ce type de sociétés : beaucoup de cash circule au Maroc qui ne demande qu'à être placé par certains. De plus, les amnisties fiscales accordées tant pour les Marocains du Maroc ces dernières années ont introduit une manne financière non négligeable dans le circuit formel». Et il fallait bien investir tout cet argent. Même si la plupart ont choisi les dépôts à terme, d'autres, même néophytes, se laissent aller à l'aventure du marché des capitaux.

### DYNAMISME DES PARTICULIERS

«Ces raisons ont été conjuguées à une tendance haussière du marché actions, qu'il fallait saisir pour recruter davantage de clients, leur assurer un rendement intéressant et en même temps rentabiliser notre activité», ajoute notre source.

Et si les investisseurs choisissent plutôt les formules des sociétés de gestion sous mandat privées plutôt que celles des sociétés de bourse ou de gestion, c'est parce que leurs règles de fonctionnement ne sont pas contraignantes et sont souvent fixées en accord avec le client.

«Un OPCVM actions par exemple ne peut exposer plus de 60% de ses actifs dans le marché actions. La réglementation interdit d'aller au-delà de cette part. Ce qui représente un

manque à gagner et même une frustration pour le client, lorsque le marché est haussier avec un potentiel encore plus important», nous explique un autre professionnel. D'un autre côté, il n'est pas permis que l'exposition de cet OPCVM dans un secteur coté soit supérieure au poids de ce dernier dans l'indice global.

Tous ces obstacles sont alors surpassés avec ces jeunes pousses. D'ailleurs, une co-gestion du portefeuille titre est assurée, à côté d'une mission de conseil que proposent certaines. Notre interlocuteur va même jusqu'à assurer que le dynamisme des particuliers cette année s'explique en grande partie par leurs transactions réalisées à travers ces sociétés de gestion sous



mandat. Rappelons, selon les dernières statistiques de l'AMMC, que plus de 25% des interventions sur le compartiment du marché central sont réalisées par les personnes physiques marocaines, au 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière.

Dans le détail, les particuliers ont doublé leurs achats par rapport à la même période de 2024, pour un montant de 3,3 milliards de dirhams. En parallèle, ils ont effectué des ventes d'un montant équivalent, en augmentation de 89,7% sur la même période.

#### PARTENARIAT WIN-WIN

Le business model de ces sociétés de gestion sous mandat est construit sur un partenariat gagnant-gagnant. Elles sont

## LES CLIENTS DE CES SOCIÉTÉS DE GESTION SOUS MANDAT PEUVENT ÊTRE AUSSI BIEN DES PARTICULIERS QUE DES PERSONNES MORALES OU MÊME DES COMPAGNIES D'ASSURANCE OU DES CAISSES DE RETRAITE.

généralement rémunérées sur une base variable qui augmente à mesure que le client gagne et vice versa, contrairement aux sociétés de Bourse et de gestion pratiquant cette activité qui puisent leur rentabilité à travers une rémunération fixe, exprimée en pourcentage de la plus-value réalisée. Il faut dire aussi qu'il n'y a pas de critères imposés par ces sociétés de

gestion de portefeuille sous mandat, qui existent sur le marché, encore moins un ticket d'entrée minimum unanime.

Chacune va de sa propre partition, en fonction de sa taille, de l'importance des fonds à gérer et des clients recrutés. Selon les observations sur le marché, cela peut commencer à partir de 2 MDH et les dépasser. ●



#### SEUL LE DOC RÉGIT L'ACTIVITÉ

Les sociétés de gestion sous mandat créées récemment sous leur forme «indépendante», même quand elles sont filiales de banques, ne sont pas soumises à une réglementation précise. Seul le DOC (Dahir des obligations et des contrats) régit leur activité, puisqu'il s'agit d'un acte commercial conclu entre deux parties. Elles prennent juste la forme d'un intermédiaire en Bourse. À travers un contrat, elles agissent dans l'intérêt du client et passent des ordres d'achat et de vente de titres, à travers une société de Bourse ou une banque.

CHRONIQUE

# LA SECONDE MORT DE DAVID RICARDO

Considéré comme le père du «libre-échange», l'économiste anglais David Ricardo a jeté les bases du fonctionnement du monde actuel, de la globalisation, et du principe selon lequel la libre circulation des biens était à l'origine de la prospérité économique et sociale des pays. Les idées qu'il a développées tout au long de sa vie de financier qui pensait global, macro, lui ont survécu longtemps après sa mort en 1823 à l'âge de 51 ans. Jusqu'au jour où le 47<sup>e</sup> Président des États-Unis, le fraîchement (ré)élu Donald Trump, en décide autrement, et signe la deuxième mort de l'auteur «*Des principes de l'économie politique et de l'impôt*». Et avec, la fin d'un monde, et le début d'une nouvelle ère...

Dès son investiture ce 20 janvier, Trump a déclaré ce que l'on peut appeler la «*grande guerre commerciale*», en lançant une première offensive sur ses voisins directs, le Canada et le Mexique. Dès le 1<sup>er</sup> février, les produits exportés par ces deux pays aux États-Unis subiront une surtaxe de 25%, mettant ainsi fin (théoriquement) à l'accord de libre-échange qui lie les trois parties et que Donald Trump avait pourtant négocié et signé durant son premier mandat. Les deux prochaines cibles du Président américain ne sont autres que l'Union européenne et la Chine, deux puissances mondiales économiques qui ont d'ores et déjà annoncé la couleur en préparant une grande riposte au blitzkrieg américain. En moins de 48 heures, Donald Trump a lancé les prémices de la destruction de ce que le monde a bâti comme règles pendant plus d'un demi-siècle, ou du moins depuis 1995, date de l'avènement de l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC). Fini le libre-échange dont les États-Unis étaient pourtant le chantre, place désormais au protectionnisme, au souverainisme économique, tendance qui prospère également en Europe avec la montée en force des courants d'extrême droite.

Une déclaration de Howard Lutnick, le nouveau secrétaire d'État américain au Commerce, résume bien cette nouvelle doctrine économique que les États-Unis de Trump veulent imposer au monde : «*Si les sociétés étrangères*



*veulent échapper aux barrières douanières américaines, la seule chose qu'elles puissent faire, c'est de construire des usines aux États-Unis et d'embaucher des Américains avec de très bons salaires*». À Dieu la théorie des avantages comparatifs qui a permis aux grandes puissances mondiales de continuer de prospérer, à des pays comme l'Inde, le Brésil, la Chine de sortir de la pauvreté, et à des économies intermédiaires, comme celle du Maroc, de prétendre à l'émergence industrielle.

Le Maroc n'est bien sûr pas concerné directement par cette guerre, même s'il peut en payer les frais dans certains secteurs stratégiques, comme celui des engrais où il est déjà pris à

parti par l'administration américaine. Entre la Chine, l'Europe et les États-Unis, des géants qui exportent tous les ans plus de 2.000 milliards de dollars en marchandises et services au reste du monde, le Maroc est un petit poucet qui veut se frayer un chemin et capter ne serait-ce que 1% de ce flux commercial mondial. Un petit 1% à même de créer de nouvelles richesses pour la nation, des emplois industriels durables pour la jeunesse, équilibrer la balance commerciale du pays et faire du Maroc un champion industriel dans sa région, un véritable pays émergent.

Cette guerre lancée par Donald Trump mettra-t-elle un terme à cette ambition marocaine qui a fait du libre-échange son principal moteur ? Ou va-t-elle au contraire donner un coup de fouet à l'industrialisation du pays – le Maroc n'étant pas perçu comme une menace par les Américains, et peut, par conséquent, constituer pour les Européens et les Chinois une nouvelle plateforme

d'investissement et d'exportation vers le marché US ? Tout dépendra de comment le Maroc va s'y prendre et de sa capacité à arracher un engagement ferme de l'administration Trump sur les termes de l'ALE qui lie le Royaume aux USA. En cas de «deal», le Royaume pourra alors se présenter au monde comme un des rares havres de paix où l'on peut produire à coût raisonnable tout en ayant la capacité d'exporter vers le marché US sans subir les affres des surtaxes douanières. Wait and see. ●

**EN CAS DE «DEAL», LE ROYAUME POURRA SE PRÉSENTER ALORS AU MONDE COMME UN DES RARES HAVRES DE PAIX OÙ L'ON PEUT PRODUIRE À COÛT RAISONNABLE TOUT EN AYANT LA CAPACITÉ D'EXPORTER VERS LE MARCHÉ US SANS SUBIR LES AFFRES DES SURTAXES DOUANIÈRES.**

2<sup>ème</sup> ÉDITION

# INFRA FINANCES FORUM

FORUM DES INFRASTRUCTURES DES MARCHÉS FINANCIERS

**LE 30 JANVIER 2025**

**AU CASABLANCA HÔTEL**

**La transformation des services financiers par le SAAS**

**Vers une infrastructure agile modulaire et centrée sur le client.**

Sponsor Officiel : **HPS** /

Partenaires Institutionnels :



Association Professionnelle des  
Etablissements de Paiement  
الجمعية المهنية لمؤسسات الأداء

**APSF**

الجمعية المهنية لشركات التمويل  
Association Professionnelle des Sociétés de Financement

**SAAS**

Inscrivez-vous sur : **[www.interworld-africa.com](http://www.interworld-africa.com)**

Pour plus d'infos, contactez-nous au :

+212 661 159 738 / +212 661 408 950

Interworld@interworld-africa.com

Partenaires médias : **LAVIE ÉCO**

Organisé par : **INTERWORLD** AFRIC  
L'Événementiel Innovant

**DIGITAL RAILS OF AFRICA**  
Strategy Consulting

## MINÉRAIS CRITIQUES ET STRATÉGIQUES : LE ROYAUME PEUT-IL ASPIRER À JOUER DANS LA COUR DES GRANDS ?

Producteur de certains métaux et même des minerais critiques, le Maroc est en passe de devenir un consommateur. La transition énergétique, l'industrie automobile, de la défense, ferroviaire et même navale, sont des secteurs qui en dépendent. Le pays a-t-il les moyens de ses ambitions ?

**P**ris individuellement, certains événements et annonces ayant eu lieu en ce début d'année ne veulent pas dire grand-chose. Mais ensemble, ils renseignent sur une nouvelle tendance qui est en train de s'installer, et ce, depuis la crise sanitaire. Les principaux acteurs de l'économie mondiale avancent leurs pions, des pays dits marginaux se retrouvent de jour en jour poussés vers le centre. Le Maroc fait partie de ces pays. Revenons aux faits. Le 12 janvier, plus de 85 pays, dont le Maroc, se réunissent à Riyad, en Arabie saoudite, pour mener une action mondiale pour les minéraux, surtout les métaux critiques, lors du quatrième Forum sur les minéraux du futur. Un mois plus tôt, le 3 décembre, la Chine annonce qu'elle va interdire «avec effet immédiat» les exportations de «biens à double usage» contenant du gallium, du germanium ou de l'antimoine et des matériaux superdurs vers les États-Unis. Le 11 décembre, les États-Unis augmentent les droits de douane sur de nouveaux produits importés de Chine, notamment des composants essentiels aux panneaux solaires. Cette nouvelle hausse vient renforcer les fortes augmentations de droits de douane sur certains produits chinois, annoncées en mai, ciblant des secteurs clés comme

les véhicules électriques, les semi-conducteurs, les batteries et les cellules solaires. Le retour de l'Administration Trump, qui a pris les commandes le 20 janvier, pourrait entraîner une nouvelle escalade des tensions entre les deux plus grandes économies du monde.

Au-delà d'éventuelles tensions sur le marché en termes d'approvisionnement et de débouchés au niveau international, le Royaume est confronté à un réel challenge. Il vient de poser les bases d'une industrie de mobilité électrique ambitieuse, avec la fabrication des composants de batteries, qui s'ajoute à une industrie déjà florissante de composants électroniques. Il vient de jeter également les bases de son industrie militaire ainsi que d'un nouvel écosystème des énergies renouvelables avec des investissements colossaux dans le secteur du transport et de stockage de l'énergie. L'explosion des technologies digitales avec le déploiement de la 5G, de l'IoT, de l'IA et de grandes infrastructures, telles que les data centers..., tout cela accentue les besoins du Royaume en certains métaux dits critiques. Les besoins de son industrie déjà existante, notamment dans le secteur des engrais, mais aussi l'automobile, ou projetée comme l'industrie navale, lui imposent la mise en place d'une stratégie d'approvisionnement et de production des minerais nécessaires considérés comme stratégiques. Il est clair qu'à l'image d'autres pays, et comme l'a relevé le Conseil écono-

me. Il est clair qu'à l'image d'autres pays, et comme l'a relevé le Conseil écono-

CREDIT PHOTO / DR



**Le Maroc doit intensifier ses efforts pour sécuriser des minerais clés comme la bauxite, le lithium et le cobalt, essentiels au développement de ses industries.**



mique, social et environnemental dans une étude consacrée au secteur, parue en 2022, la pression sur ces ressources stratégiques pousse vers la mise en place de stratégies pour sécuriser leur approvisionnement et, partant, s'assurer un positionnement au niveau des chaînes de valeur mondiales.

#### **LE LEVIER DU PARTENARIAT**

Le Royaume, en plus de ses ressources propres, pourrait tirer profit des centaines d'accords signés avec les pays africains pour sécuriser ses approvisionnements. Dans ce sens, Managem a déjà ouvert la voie. Les explorations menées ces dix dernières années, par ses experts géologues en RDC où il opère dans le projet minier Pumpi, ont abouti à la découverte de ressources minérales importantes de cobalt et de cuivre. En Guinée où le groupe détient une licence d'exploration d'or couvrant 473 km<sup>2</sup>, il pourrait éventuellement étendre ses activités à

la bauxite (minerai d'aluminium) dont il détient des réserves d'ordre mondial. Le Mali (lithium) ou encore le Burkina Faso (lithium, cobalt...), avec leurs réserves importantes non encore exploitées, pourraient également constituer des relais pour le Royaume. Il est logique, et même évident, que le lithium extrait par une entreprise chinoise au Mali, dans la première mine du pays inaugurée le 15 décembre dernier, alimente directement les usines de fabrication de batteries installées au Maroc. C'est un exemple, mais cela montre le potentiel qu'offre la politique de coopération marocaine, basée sur l'intégration régionale en Afrique et le principe de win-win, non seulement pour consolider les chaînes d'approvisionnement pour les besoins de son économie, mais également le rôle qu'il pourra jouer dans le cadre de la coopération triangulaire, à travers notamment l'Initiative Sahel-Atlantique qui englobe également la Mauritanie, le Tchad

et le Niger, tous des pays à fort potentiel dans le domaine. Il se trouve justement que cette zone connaît actuellement des changements profonds allant déboucher sur un nouvel ordre régional qui ne fera que renforcer le rôle du Maroc dans l'économie de cette région, et plus particulièrement dans ce secteur très sensible qu'est les minerais critiques et stratégiques, et par-delà celui des énergies propres.

En même temps, le Royaume a entrepris, à travers l'ONHYM, depuis 2008 déjà, un vaste programme de prospection, notamment dans les provinces du Sud, qui concerne, en plus des métaux précieux, l'or et l'argent, des métaux critiques et des terres rares. Actuellement, une vingtaine de projets, initiés au titre de l'année 2024, sont en cours, dont quatre dans les provinces du Sud. Plus de la moitié sont menés en solo par l'Office. Le reste en partenariat avec des partenaires, principalement Managem. Si l'Office parle de «strategic substances», sans préciser la nature exacte des minerais objet de l'exploration, on peut déjà avoir une idée sur les minerais cibles et dont la présence a été approuvée au cours des précédentes campagnes. Comme il s'agit d'une industrie à la fois stratégique, dont dépend la souveraineté industrielle et alimentaire du Royaume, très capitalistique, il est naturel que le Royaume puisse compter sur des champions nationaux, l'OCP pour les phosphates et la potasse et Managem pour les métaux critiques. En outre, son positionnement au niveau africain le place déjà au premier plan de raffinage des métaux, et ce, pour la simple raison que cette industrie générera de la valeur ajoutée localement dans le continent. Là encore, la politique du «win-win» marocaine et ses initiatives d'intégration de l'économie africaine font que cette démarche pourrait profiter aussi bien aux pays producteurs qu'au Royaume. ●

# MÉTAUX CRITIQUES : VERS UNE SOUVERAINETÉ MINIÈRE

Mobilité verte, stockage et transport de l'énergie..., le Maroc est en passe de sécuriser ses besoins en minerais pour ces secteurs stratégiques. Il renforce les opérations de recherche et de prospection minière, et les résultats sont encourageants.

**L**e Royaume se positionne en chef de file mondial dans le domaine des phosphates, et parmi les premiers producteurs africains d'argent, de barytine et de cobalt. Néanmoins, à l'exception des phosphates pour lesquels le Maroc dispose de très grandes réserves, pour les autres minerais, les gisements connus au pays, exploités ou en cours d'exploitation, sont dans l'ensemble de taille modeste.

Avec une géologie diversifiée, le Maroc dispose d'un potentiel minier encore à développer. C'est un constat du Conseil économique, social et environnemental qui a publié un avis sur le sujet, il y a un peu plus d'une année. «*Cet objectif est conditionné toutefois par les efforts en matière d'investissement et de renforcement des travaux d'exploration en amont*», note le CESE. Tout porte à croire que cette condition a été prise en compte. Ces derniers temps, les annonces se suivent.

En novembre dernier, la société minière Aterian révélait des résultats encourageants sur son projet Azrar, situé dans l'Anti-Atlas occidental. Ces découvertes confirment le potentiel du site pour abriter des gisements importants de cuivre et d'or. Un mois auparavant, Atlantic Tin Ltd., entreprise dédiée à l'exploration et au développement de l'étain, a annoncé une mise à jour concernant le projet Achmmach, situé près de Meknès. La dernière estimation des ressources en

fait l'un des plus grands gisements d'étain non exploités à l'échelle mondiale. Moins d'une année plus tôt, et après deux ans d'exploration, Red Rock Mining faisait état de la découverte d'un important gisement de cuivre dans la chaîne de montagnes de l'Anti-Atlas. Début 2024, l'entreprise canadienne Elcora Advanced Materials annonçait la mise en place d'un procédé innovant pour extraire du vanadium de qualité dans son gisement au Maroc. À la même période, l'OCP lançait un projet majeur d'exploitation de la potasse dans la région de Khémisset, à l'est de Rabat, en vue de la valorisation et l'enrichissement du minerai. Fin août de la même année eut lieu la première exportation de 30.250 tonnes des mines de fer Nador, rouverte à l'exploitation plus tôt. C'est pendant cette période, vers le milieu de l'année, que l'on a évoqué la découverte d'«*importantes quantités*» de lithium, situées dans la zone frontalière avec la Mauritanie. Il va sans dire que la liste n'est pas exhaustive. Ce qui est sûr, c'est que le secteur est en pleine mutation. Et ce n'est qu'un début, puisque le ministère de la Transition énergétique vient tout juste de déposer un avant-projet d'amendement de la loi 33-13 relative aux mines, actuellement soumis au commentaire du public par le SGG. Il apporte deux nouveautés majeures : il met en place un cadre juridique pour l'exercice de l'activité de raffinage et de valorisation des minerais comme elle consacre de nouvelles dispositions, et c'est une avancée indéniable vers la souveraineté minière, aux minerais critiques et stratégiques.

Selon la définition donnée par le texte, «*les minerais stratégiques entrent dans la catégorie des minéraux nécessaires aux activités économiques, industrielles, énergétiques et sociales, visant à renforcer la souveraineté industrielle nationale et le développement durable*».

Les minerais critiques, eux, «*entrent dans la catégorie des minéraux qui sont essentiels à la sécurité économique d'un pays et dont la chaîne d'approvisionnement présente un risque de perturbation ou d'interruption*». Une fois cette précision faite, le texte annonce qu'un «*comité national pour les minerais stratégiques et critiques sera créé, sous la supervision de l'autorité gouvernementale en charge des mines*». De même, le gouvernement «*détermine, par texte réglementaire, la liste des minéraux stratégiques et critiques après consultation ou proposition du Comité national des minéraux stratégiques et critiques*». Partant de là, les autorités gouvernementales peuvent imposer aux sociétés minières et aux sociétés «*d'affecter leur production de matières minérales stratégiques et critiques, en tout ou en partie, pour répondre aux besoins de l'industrie nationale*».

## PROVINCES DU SUD, SOUS-SOL PROMETTEUR

En attendant l'adoption de ce texte, on peut déjà se demander de quoi le Maroc a besoin et qu'est-ce qu'il produit ?

À première vue, on le sait, le Royaume a lancé sa stratégie de transition énergétique. Il y a donc le volet production, mais aussi et surtout le stockage et le transport. En amont, il y a l'éolien, le photovoltaïque et puis les batteries et enfin le réseau de transport. Ce sont ces deux derniers volets qui, pour le moment, intéressent le plus. Ce qui nous donne déjà une idée sur les besoins en minerais que sont les phosphates et certains de ses dérivés ainsi que le fer pour les batteries LFP, le cobalt, le lithium, le graphite, puis le cuivre et l'aluminium pour le transport. À ce stade, seul l'aluminium manque à l'appel, parce que le Royaume ne compte aucune ressource en bauxite. Il ne produit plus non plus de graphite. Néanmoins, l'ONHYM a lancé un programme de recherche notamment dans les régions du Rif, de Marrakech et dans les provinces du Sud où des indices de ce minerai ont été relevés. ●●●

PAR  
TAHAR  
ABOU EL FARAH

## CES DÉCOUVERTES QUI VONT CHANGER LA DONNE

### 1 Khémisset

Avec une capacité de production estimée à 735.000 tonnes de muriate de potasse et 1 million de tonnes de sel de déglacage par an, la mine de potasse de Khémisset permettra au Maroc, et au reste de l'Afrique, de faire face à la pénurie mondiale de potasse, estime la compagnie Emmerson PLC. De son côté, l'OCP, dont le projet minier engagé dans la zone a déjà franchi plusieurs étapes clés, évoque des ressources estimées à près de 350 millions de tonnes.

### 2 Achmmach

Les ressources totales de ce projet, situé dans la région de Meknès, sont estimées à 39,1 millions de tonnes de minerais, avec une teneur moyenne de 0,55% d'étain. Cela représente 213.000 tonnes d'étain contenu. Ces ressources placent Achmmach parmi les plus grands dépôts d'étain non exploités à l'échelle mondiale.

### 3 Jbilate

Les réserves prouvées de ce nouveau site ne sont pas encore connues. Mais tout porte à croire qu'il s'agit d'un tournant qui pourrait propulser le Maroc à un rang plus avancé parmi les producteurs de ce minerai.

### 4 Bou-Azzer

Implantée au sud de Ouarzazate, elle est l'une des rares mines de cobalt primaire au monde produisant le cobalt en tant que produit principal. La mine de Bou-Azzer fournit les usines hydrométallurgiques de Guemassa pour l'essentiel de leur approvisionnement en cobalt concentré pour raffinage et production du cobalt de haute pureté sous forme de cathode. La mine avait été fermée en 1983, le cobalt n'était pas aussi important alors. Rouverte en 1989, elle représente la totalité de la production marocaine avec 2.000 tonnes (9e mondial).

### 5 Glibat Lafhouda, Drag et Al Farnan

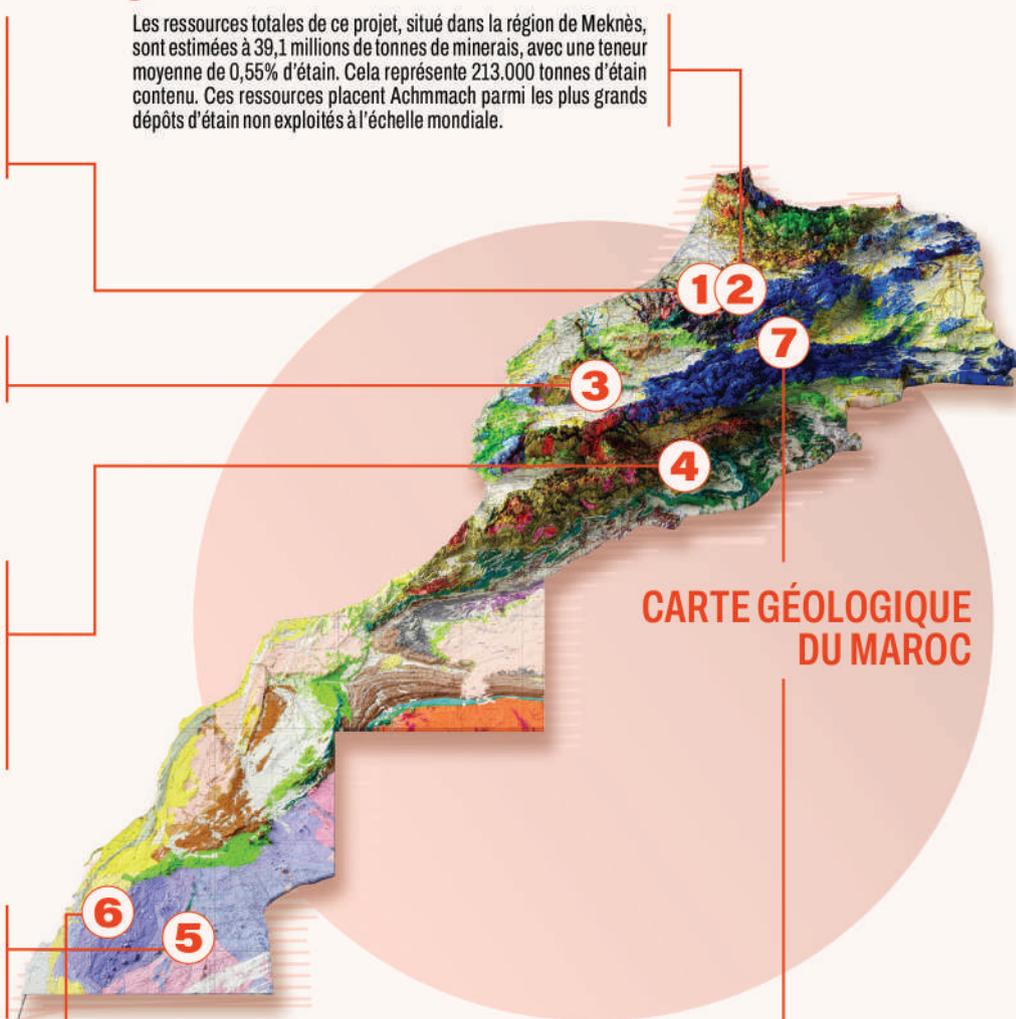
Ce sont des structures circulaires d'oxydes de fer associées à d'autres composants. Cette structure est minéralisée en hautes teneurs en niobium, tantale, uranium et terres rares légères (LREE). C'est un prospect qui pourrait être un gisement de classe mondiale pour le niobium, le tantale, les terres rares légères et le fer.

### 6 Twihbate

Cette zone est riche en niobium, fer, or et terres rares. Les résultats d'analyses chimiques effectuées montrent des teneurs encourageantes en niobium (0,5% Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub>), ainsi que des éléments de terres rares (La, Ce, Nd, Eu, Pr et Sm). Les teneurs totales en fer obtenues sont comprises entre 50 et 60%. L'on a noté également l'existence d'autres anomalies géophysiques dans le voisinage immédiat de la structure attestant de la présence de minerais.

### 7 Mibladen et Zaida

Dans la province de Midelt, dans la région de Drâa-Tafilalet, ces zones sont connues pour leurs gisements de vanadinite, un minéral riche en vanadium. Trois structures ont été identifiées sur une longueur de 2,5 km, représentant un total de 772.000 tonnes de minéraux, dont 463.000 tonnes représentent les ressources indiquées et 309.000 tonnes de ressources présumées. De nouveaux procédés d'extraction ont été testés dans la mine et pourraient nettement améliorer le rendement.



CARTE GÉOLOGIQUE  
DU MAROC

**CES MINÉRAIS DÉCOUVERTS AU MAROC, LEUR USAGE**

<p><b>Molybdène</b></p> 	<p>L'addition d'une faible quantité de molybdène durcit l'acier. Plus des deux tiers de la production sont utilisés dans les alliages. Elle peut remplacer le tungstène dans certains alliages haute résistance et les aciers haute température, l'acier inoxydable austénitique utilisé dans le milieu marin et dans certaines parties d'avions et de missiles, et également comme filament.</p>	<p><b>Tantale</b></p> 	<p>L'électronique est la première application du tantale (environ 68%). Il est principalement utilisé dans les condensateurs, ainsi que les écrans à cristaux liquides, les filtres d'ondes acoustiques de surface, les puces de mémoire vive dynamique (DRAM), etc. Le secteur automobile consomme aussi de plus en plus de tantale (GPS, systèmes anti-collisions et autres gadgets).</p>
<p><b>Lanthane</b></p> 	<p>Batteries nickel-métal hydrure ; verres d'indice de réfraction élevé et de faible dispersion ; verres fluorés ; stockage de l'hydrogène...</p>	<p><b>Niobium</b></p> 	<p>Fabrication de l'acier (89% de l'utilisation), production de superalliages (9%) et applications de supraconductivité et aux applications médicales.</p>
<p><b>Néodyme</b></p> 	<p>Aimants permanents pour éoliennes, petites centrales hydrauliques, voitures hybrides, entre autres ; lasers YAG ; colorant violet des verres et des céramiques ; condensateurs céramiques ; ...</p>	<p><b>Europium</b></p> 	<p>Lampes fluocompactes, écrans renforceurs pour rayons X, TV ; lasers ; cryptates : sondes biologiques par transfert d'énergie entre molécules fluorescentes ; barres de contrôle (réacteurs nucléaires).</p>
<p><b>Platine</b></p> 	<p>Utilisé comme catalyseur chimique et notamment dans les pots catalytiques de moteurs à combustion interne des véhicules et dans différents procédés industriels. Les alliages de platine et cobalt servent à concevoir des aimants extrêmement puissants.</p>	<p><b>Samarium</b></p> 	<p>Aimants permanents ; lasers à rayons X6 ; catalyseurs ; capture neutronique ; masers ; radiothérapie...</p>
<p><b>Cérium</b></p> 	<p>Poudre de polissage du verre ; colorant jaune des verres et des céramiques ; décoloration du verre ; catalyseurs ; revêtements de four autonettoyant, craquage des hydrocarbures...</p>	<p><b>Praséodyme</b></p> 	<p>Aimants permanents ; amplificateurs à fibre ; colorants des verres (vert) et des céramiques (jaune) ...</p>
<p><b>Palladium</b></p> 	<p>Les pots catalytiques des voitures représentent la principale utilisation. Le secteur électrique et électronique est également un consommateur important de palladium, représentant l'ordre de 15% de la demande.</p>	<p><b>Vanadium</b></p> 	<p>Stockage de l'énergie électrique dans des batteries à flux, catalyseurs pour la synthèse de l'acide sulfurique... Environ 80% du vanadium produit est utilisé dans le ferro-vanadium et comme additif dans certains aciers, tels que les aciers inoxydables. Mélangé à l'aluminium et au titane, on l'utilise aussi dans la fabrication des moteurs de jet et de dispositifs médicaux.</p>

●●● D'une manière globale, le CESE, en tenant compte des orientations stratégiques du Nouveau modèle de développement, notamment la transition énergétique et numérique et la promotion du «made in Morocco», a énuméré onze secteurs dans lesquels les minerais critiques et stratégiques sont demandés. On en compte, pêle-mêle, en plus de ceux mentionnés plus haut, les technologies digitales et électroniques, les moteurs électriques, la robotique; les drones, l'aéronautique et la défense, la sécurité alimentaire ; la santé et les industries pharmaceutiques. Pour ces secteurs, et selon la même source, le Maroc doit sécuriser ses approvisionnements pour pas moins de 24 minerais. Dans six de ces minerais, il est classé parmi les 40 premiers producteurs mondiaux, avec des places très avancées (top 10) pour les phosphates, la barytine, la fluorine, l'arse-

nic et le cobalt. Pour l'heure, la production des autres minerais, dont des traces et même des gisements ont été découverts, n'est pas encore entamée. Actuellement, l'ONHYM et ses partenaires, Managem en l'occurrence, déploient des efforts importants pour développer plusieurs projets de terres rares et autres métaux stratégiques comme le niobium, le tantale, l'uranium, entre autres, dans les provinces du Sud. Ces travaux ont abouti à l'identification de plusieurs gisements, dont ceux de Twihinata, Lamlaga, Lahjeyra, Glibat Lafhouda, Drag, Al Farnane, Aghracha, Targhate. Les travaux de valorisation des minerais et de développement ont déjà été entamés par les deux partenaires dans certains sites, dans d'autres, les pourparlers ont déjà atteint un stade avancé. Dans les provinces du Sud, des levés géochimiques (sols et minéraux lourds) ont été réalisés

par l'ONHYM durant ces 20 dernières années. Ces levés ont permis de couvrir une superficie totale de 13.500 km<sup>2</sup>. «Les résultats obtenus ont permis de définir la répartition spatiale des concentrations d'anomalies liées à de multiples éléments, probablement en relation avec des gisements minéraux», note un rapport de l'Office. Les données recueillies ont confirmé la présence de plusieurs minerais et de terres rares. Cependant, la zone n'est pas entièrement couverte par les recherches. Cela viendra probablement dans un avenir très proche. C'est peut-être le cas aussi pour le Mont Tropic, un paléo-volcan situé au large des provinces du sud du Royaume, et qui, selon certains rapports de recherches océanographiques, présente un énorme potentiel en fer, manganèse et surtout en cobalt et tellure, entre autres minerais. ●

# 2025

What's New ? What News ?



## LA VIE ÉCO IN ENGLISH

WELCOME TO... ECO LIFE

en.lavieeco.com



# MINÉRAIS STRATÉGIQUES : POUR UN NOUVEAU POSITIONNEMENT POUR LE MAROC

Déjà leader mondial des engrais, l'OCP compte se diversifier dans la potasse et l'ammoniac, dominant la production des trois composantes des fertilisants. Dans l'automobile, le Royaume maintient sa croissance et lorgne d'autres secteurs. Son sous-sol lui est particulièrement favorable.

**E**n attendant la promulgation et la mise en œuvre de la nouvelle loi (en cours d'élaboration) sur les mines, on ne dispose pas encore d'une liste précise des minerais dits stratégiques.

Cependant, et selon la définition proposée par l'avant-projet de loi, on peut déjà estimer que les phosphates, le cuivre, le fer, la potasse et certains métaux précieux, l'or notamment, en font partie. Et quand bien même elle existerait, ladite liste, elle-même, sera modulable à souhait et en fonction de l'évolution de la stratégie industrielle du Royaume. Pour l'heure, partant du fait que le Maroc est déjà leader mondial dans l'industrie des engrais et, bientôt, dans les autres utilisations industrielles des phosphates, il est naturel que ce minerai fasse partie de la liste. Cependant, sachant que les engrais phosphatés ne représentent qu'une branche du trinôme des fertilisants les plus utilisés dans le monde, qui comporte également les engrais azotés et potassés, il se trouve justement que le groupe OCP, qui est déjà le premier producteur mondial d'engrais phosphatés, a lancé, il y a une année, en partenariat avec l'ONHYM, un projet portant sur la valorisation et l'enrichissement du minerai de potasse dans la région de Khémisset.

Ce projet, est-il précisé, «s'inscrit dans la vision du groupe visant à diversifier son offre de produits et de services pour soutenir le développement agricole et garantir l'autonomie du pays dans cette ressource importante

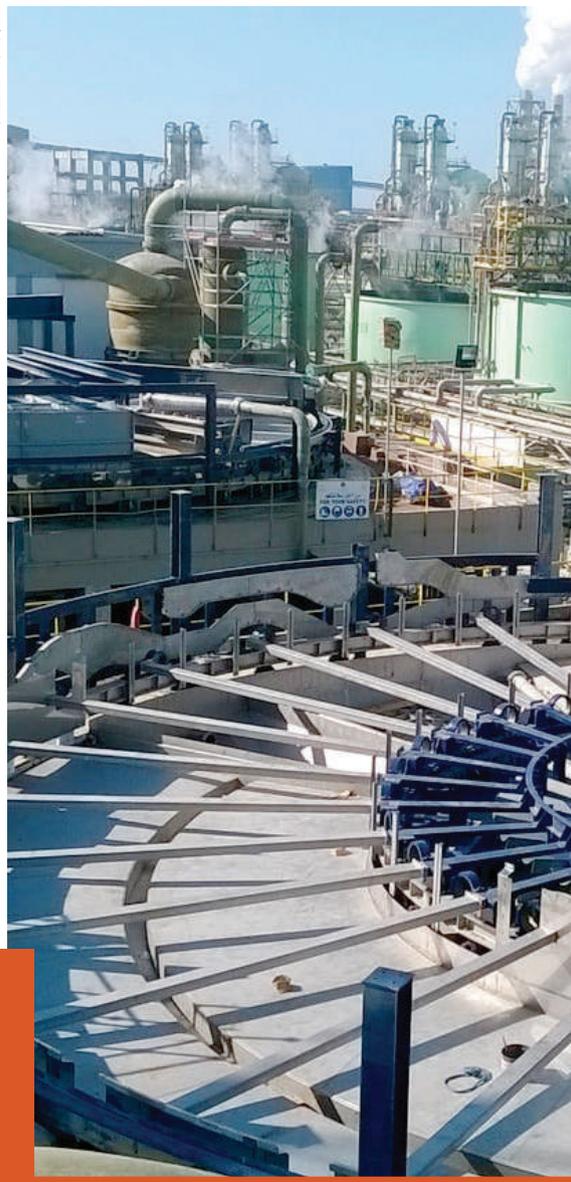
pour la nutrition des plantes». Le projet minier de Khémisset a atteint aujourd'hui un stade très avancé, incluant la densification de l'exploration géologique, le lancement des études de faisabilité et la certification des ressources estimées à près de 350 millions de tonnes.

Tout porte à croire qu'avec la prochaine entrée en exploitation de cette mine de potasse et la mise en production du projet de fabrication de l'ammoniac vert lancé par l'OCP, le Royaume deviendra, sous peu, un géant mondial des engrais sous leurs trois formes. Ainsi, avec du chlore produit notamment par la SNEP, le groupe pourra parfaitement produire du chlorure de potassium, ou la potasse muriate, qui est l'engrais potassique le plus couramment utilisé en raison de son coût relativement bas et de sa haute teneur en potassium, ou encore le sulfate de potassium, le nitrate de potassium et le phosphate de potassium.

## INDUSTRIE FERROVIAIRE ET NAVALE

Avec sa future usine d'ammoniac vert en marche, prévue dans le cadre de son programme développé dans les provinces du Sud, pour une production d'un million

**L'entrée en production de la mine de potasse et l'achèvement du projet d'ammoniac vert présenteront un tournant pour l'OCP.**



CRÉDIT PHOTO / DR

de tonnes dès 2027, le groupe sera en mesure de produire également, en plus du DAP et du MAP actuellement, du nitrate d'ammonium qui est l'un des engrais les plus couramment utilisés, mais aussi du nitrate de potassium, entre autres. Ainsi, non seulement le groupe aura la capacité de garantir la souveraineté alimentaire du Royaume, mais il pourra également contribuer grandement à la sécurité alimentaire mondiale.

Cela dit, la politique de transition énergétique entamée par le Maroc est fort

## SELON L'AVANT-PROJET DE LOI EN COURS, ON PEUT DIRE QUE LES PHOSPHATES, LE CUIVRE, LE FER, LA POTASSE ET CERTAINS MÉTAUX PRÉCIEUX FONT DÉJÀ PARTIE DES MINÉRAIS STRATÉGIQUES.

consommatrice du métal que le Maroc produit en quantité appréciable, avec plus de 55.000 tonnes en 2023. Le cuivre, rappelons-le, est indispensable à la plupart des industries, comme l'électronique,

l'automobile, les télécommunications et les énergies renouvelables. Il est utilisé dans la fabrication de composants électroniques, de cellules photovoltaïques, de générateurs électriques d'éoliennes

ainsi que de câbles pour le transport d'électricité, entre autres domaines. Les autres secteurs industriels considérés comme clés de l'émergence du Royaume, comme l'automobile ou l'industrie ferroviaire avec le lancement en cours

d'un écosystème industriel dédié ou encore l'industrie navale, également dans le pipe, sont consommateurs notamment de fer sous forme d'acier. Le secteur sidérurgique, faut-il le rappeler, est actuellement en pleine mutation. La remise en service de la mine de Nador et le développement du plan gazier, entre autres programmes, sont de nature à renforcer les besoins de l'industrie nationale en ce minerai. On peut en dire autant, mais dans une moindre mesure pour certains métaux précieux comme l'or qui rentre, quoiqu'en très petites quantités, dans la fabrication des composants électroniques, mais aussi dans les smartphones, les ordinateurs, les tablettes, les systèmes de navigation... Tout comme celui de l'automobile, le secteur des composants électroniques est en plein essor, soutenu par l'élan de diversification industrielle marocaine, dont témoigne, d'ailleurs, la croissance des exportations de ces domaines ces dernières années. ●

# 15,29

MMDH

C'est le volume des exportations, à fin novembre 2024, de produits bruts d'origine minérale, dont 8,65 MMDH de phosphates et 1,38 MMDH de cuivre.



# LES MOTEURS DE LA CROISSANCE EN 2025

L'économie nationale devrait connaître un rebond notable cette année, profitant d'une embellie des principaux secteurs productifs du pays, de la vigueur retrouvée de la demande intérieure, mais aussi d'une conjoncture internationale plus favorable. Tour d'horizon.

**L'**économie nationale multiplie les signaux de bonne santé en ce début d'année. Un vent d'optimisme semble même souffler, notamment à la Bourse de Casablanca, où son indice phare, le Masi, a battu il y a quelques jours son record historique, franchissant pour la première fois la barre des 16.000 points, porté par des investisseurs enthousiastes, pour ne pas dire euphoriques. Cet élan en Bourse s'inscrit dans un contexte plus généralisé de regain de confiance dans la capacité de l'économie nationale à amorcer un cycle de forte croissance, après avoir fait preuve d'une résilience à toute épreuve face aux nombreuses crises auxquelles elle a dû faire face ces dernières années. 2025 s'annonce, en effet, comme une année de relance par excellence, comme le suggèrent les dernières prévisions macroéconomiques du Haut-commissariat au plan. Selon l'institution, qui vient de publier son budget économique prévisionnel 2025, «l'économie nationale devrait se renforcer cette année et suivre une trajectoire positive». Elle devrait ainsi enregistrer une croissance du PIB de 3,8% après 3% en 2024, dans une conjoncture porteuse, que ce soit au niveau interne ou externe.

## ROBUSTESSE DE LA DEMANDE INTÉRIEURE

L'embellie annoncée s'explique d'abord par la dynamique consolidée de la demande intérieure, principal moteur de la croissance. Une dynamique qui s'explique pour beaucoup par l'efficacité de l'action gouvernementale en faveur du pouvoir d'achat et des investissements. «La demande intérieure devrait continuer

de soutenir l'activité économique, tirant profit de l'amélioration des revenus et de l'orientation favorable de l'investissement», écrit à ce propos le HCP. La consommation des ménages, principale composante de la demande intérieure, devrait ainsi maintenir son regain de forme entrevu en 2024. Elle est attendue en hausse de 3% en 2025, bénéficiant d'un double effet : la maîtrise de l'inflation autour de 2%, d'une part, et l'amélioration des revenus, d'autre part, suite aux augmentations salariales décidées par le gouvernement dans le cadre du dialogue social. À cela s'ajoute la poursuite de l'attribution des aides sociales directes et la vigueur des transferts de la diaspora. Autant d'éléments qui soutiennent la consommation des ménages, dont la contribution à la croissance du PIB devrait atteindre 1,8 point en 2025. Le constat est le même pour la consommation de l'Administration publique et l'investissement brut, autres composantes de la demande intérieure. La première devrait enregistrer une évolution de 4,1% en 2025. Pour l'investissement brut, il devrait continuer sa reprise entamée en 2023 et afficher un fort taux de croissance de 6,7% en 2025, dans le sillage de la politique volontariste du gouvernement, des préparatifs et des vastes projets d'infrastructure pour l'organisation des grandes manifestations internationales

à venir, et de la tendance haussière des IDE. La demande intérieure devrait au final porter l'activité économique, avec une hausse de 4,2% en 2025, contribuant ainsi à hauteur de 4,6 points à la croissance du PIB, selon les projections du HCP.

CREDIT PHOTO/DR

**La consommation des ménages est attendue en hausse de 3% en 2025, bénéficiant d'un double effet : la maîtrise de l'inflation autour de 2% et l'amélioration des revenus.**



### DU MIEUX POUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

D'un point de vue sectoriel, la reprise, quoique «modérée», du secteur agricole, ainsi que le regain de forme des activités secondaires et tertiaires confortent également l'idée que l'activité économique retrouve du tonus. Pour ce qui est du secteur primaire, la campagne agricole 2024-2025 se caractérise par des conditions climatiques relativement plus favorables que celles de la campagne précédente, qui a connu, rappelons-le, un déficit pluviométrique sévère, menant à une production céréalière de seulement 31,2 millions de quintaux. Le démarrage de l'actuelle campagne a été marqué par un bon niveau des précipitations, bien que suivi par des chocs thermiques, fait remarquer le HCP,

qui s'attend à ce que la valeur ajoutée agricole évolue positivement de 4,1% en 2025 (après un repli de 5% en 2024) sous l'hypothèse d'une production céréalière inférieure à la moyenne (moins de 50 millions de quintaux).

### INDUSTRIE ET TOURISME EN GRANDE FORME

Les activités non agricoles devraient, elles, maintenir leur trend haussier et progresser de 3,6% en 2025, «soutenues par la dynamique continue du secteur du BTP, des activités minières et industrielles, ainsi que par la poursuite de la bonne tenue des activités du commerce, du tourisme et du transport». L'activité industrielle en particulier, qui pèse 59% de la valeur ajoutée secondaire en moyenne, devrait connaître un accroissement de 3,7%

en 2025. Toutes les industries ou presque (l'activité textile devrait se contracter cette année) sont attendues en hausse, que ce soit les industries minières (+5,9%), le BTP (3,8%), l'agroalimentaire (+1,5%) et surtout les industries du matériel de transport (+9,5%). Celles-ci, souligne le Haut-commissariat au plan, profiteraient des investissements directs étrangers dans le secteur de l'automobile, qui devraient permettre d'introduire de nouvelles technologies et de renforcer la production nationale, notamment celles des batteries électriques. Le secteur tertiaire est également en grande forme et devrait continuer de soutenir la croissance économique en 2025, avec une progression de 3,5%. Les activités du commerce, immobilières et des services rendus aux entreprises sont bien orientées, avec des croissances projetées respectives de 2,5%, 3,8% et 2,2%. Le secteur touristique, qui vole de record en record depuis la reprise post-Covid, que ce soit en termes d'arrivées ou de recettes, devrait voir sa valeur ajoutée bondir de 7,4% en 2025.

### UNE CONJONCTURE MONDIALE PLUS PROPICE

L'environnement mondial montre également des signaux favorables à l'économie marocaine, pour au moins deux raisons : la tendance baissière des cours à l'international et la reprise du commerce mondial. Le marché du pétrole devrait en effet connaître une surabondance attribuée en partie à l'augmentation de la production de plusieurs pays non membres de l'OPEP+, notamment des États-Unis, conjuguée à la stagnation de la demande en Chine. Le cours du baril a avoisiné 80 dollars en moyenne en 2024 et devrait atteindre 73 dollars en 2025, soit son niveau le plus bas depuis quatre ans, souligne le HCP. Une tendance qui s'est confirmée dès l'investiture du président américain Donald Trump, qui a annoncé son intention de doper la production d'hydrocarbures des États-Unis, occasionnant une chute des prix du baril sous les 80 dollars. Les prix des produits agricoles devraient connaître la même trajectoire et diminuer de 4% en 2025. Enfin, la demande extérieure adressée au Maroc devrait repartir à la hausse, passant de -1,5% en 2023 à 0,5% en 2024, puis à 2,5% en 2025, sur fond de reprise progressive du volume des échanges mondiaux. ●



# E-COMMERCE : UNE CROISSANCE DOUBLÉE D'UNE GRAPPE D'OPPORTUNITÉS

Selon les chiffres communiqués par le ministère de tutelle, le commerce électronique a enregistré une hausse annuelle dépassant 30% au cours des cinq dernières années.

Une conjonction de paramètres explique ce dynamisme. Décryptage.

**L**ors de sa participation à la séance des questions orales de la Chambre des conseillers en ce début de janvier, Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du commerce, a abordé quelques aspects relatifs au commerce électronique en plein essor au Maroc. Dans l'optique d'offrir une large grille de lecture facilitant la compréhension de ce pan de l'économie nationale qui affiche un taux de croissance à deux chiffres, La Vie Eco a interrogé le département de tutelle sur un bon nombre d'aspects. Ils concernent, entre autres, les ressorts de l'expansion du secteur, les principaux acteurs de l'écosystème d'e-commerce, le chantier de la réglementation en cours et les multiples opportunités générées par la branche pour l'économie nationale.

## UN TAUX DE CROISSANCE SUPÉRIEUR À 30%

Selon les données officielles disponibles à ce jour, le secteur d'e-commerce a réalisé un chiffre d'affaires estimé à 22 MMDH en 2023. Selon le ministère de tutelle, la filière a enregistré un taux de croissance annuel dépassant 30% au cours des cinq dernières années.

Parmi les facteurs explicatifs de cette progression substantielle figure la pandémie de Covid-19, qui a joué un rôle catalyseur, accélérant ainsi la transition

numérique des entreprises, tout en modifiant les habitudes de consommation. À quelque chose malheur est bon. La crise pandémique, survenue en mars 2020 au Maroc, a favorisé un recours accru aux plateformes de commerce en ligne.

En plus de ce constat, il ressort de l'analyse du ministère de l'Industrie et du commerce que la dynamique de croissance du secteur est soutenue par trois facteurs clés.

Le premier renvoie à une large pénétration d'Internet, avec notamment un taux atteignant 103% en 2023. Ce pourcentage a culminé à 112,7% à fin septembre 2024.

«L'accès généralisé à Internet constitue un socle essentiel pour le développement du commerce en ligne au Maroc», rappelle le département du Commerce.

Le deuxième pilier ayant soutenu la dynamique de croissance est la nouvelle génération de consommateurs numériques. «Les jeunes, particulièrement familiers avec les technologies digitales et les nouveaux modes de communication, ont contribué à l'adoption massive d'e-commerce au Maroc», expliquent les experts du ministère de tutelle.

Enfin, le troisième facteur clé ayant littéralement porté l'activité d'e-commerce au Maroc est relatif au développement des infrastructures logistiques.

«Le développement et la diversification des services logistiques, notamment ceux liés à la livraison pour les commerçants en ligne, ont grandement amélioré l'efficacité et la satisfaction client», explique notre source.



## FOISONNEMENT DES ACTEURS MAJEURS

L'un des progrès les plus perceptibles au cours des dernières années est la multiplication des acteurs majeurs de l'écosystème du commerce électronique à l'échelle nationale. Les marketplaces, comme Jumia et Glovo, les enseignes de grande distribution digitalisées, telles que Marjanemall, ainsi que les plateformes internationales, comme SHEIN, dominent le marché domestique. À cela, il faudra ajouter que les start-up innovantes, les prestataires de paiement (CMI, fintechs) et les opérateurs logistiques (Amana, Cathedis, etc.) jouent également un rôle central. Du côté du ministère de tutelle, on avance que «cet écosystème varié répond aux attentes d'une clientèle connectée tout en s'attaquant



CREDIT PHOTO / DR

## LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Le cadre réglementaire du commerce électronique au Maroc repose sur plusieurs lois principales qui encadrent les aspects clés du secteur. À ce titre, il y a lieu de citer le Code de commerce (loi n° 15.95) fournissant un cadre général pour les transactions commerciales (y compris celles effectuées en ligne) et la loi n° 31.08 sur la protection du consommateur. Cette dernière garantit la protection des droits des consommateurs dans le commerce électronique. Autres dispositifs législatifs cardinaux : la loi bancaire n° 103.12, régissant les paiements électroniques et les transactions financières numériques, et la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Enfin, la loi n° 05.20 relative à la cybersécurité contribue au renforcement de la sécurité des transactions électroniques et à la protection contre les cyberattaques.

la qualité des vendeurs (professionnels ou particuliers) et les droits des consommateurs.

Autre point hautement crucial : le texte interdit les pratiques commerciales trompeuses, notamment celles créant une confusion avec des produits ou marques concurrentes ou utilisant des informations mensongères, à même d'induire les consommateurs en erreur.

Le volet réglementaire et contrôle est d'autant plus névralgique que l'informel constitue un défi de taille pour le secteur qui pourtant présente plusieurs opportunités pour le développement économique et social du Royaume. Et ce, notamment en termes d'emploi (marketing digital, gestion des plateformes, services logistiques, etc.) et de formation, avec l'acquisition de compétences adaptées à l'économie numérique.

De plus, outre le fait d'être un moteur pour l'export (accès des PME aux marchés internationaux via le digital), l'e-commerce, selon le ministère de tutelle, est un levier pour l'inclusion financière, grâce à sa propension à encourager les paiements en ligne et la digitalisation des commerces traditionnels au Maroc. ●

aux défis liés à la logistique, à la réglementation et à l'intégration des zones rurales». Ceci dit, il importe de préciser que l'actualité d'e-commerce au Maroc a été dominée ces derniers jours par l'implantation, actée en fin 2024, du géant mondial du commerce en ligne, le chinois Alibaba. Une preuve, s'il en faut, de l'attractivité du Royaume en matière d'e-commerce.

### UNE NOUVELLE LOI DANS LE CIRCUIT LÉGISLATIF

Plusieurs lois régissent les aspects notables liés au commerce électronique au Maroc (voir encadré). Toutefois, afin de mieux encadrer le secteur, qui n'est pas sans risque, la tutelle a transmis le 15 mars 2023 le projet de loi modifiant et complétant la loi n°31-08

(mesures de protection du consommateur) au Secrétariat général du gouvernement (SGG), pour qu'il soit introduit dans le circuit d'adoption législatif.

En clair, le projet de loi en question introduit des mesures afin de renforcer les droits des consommateurs dans le commerce électronique. Concrètement, il définit clairement les obligations des plateformes en ligne, en les considérant comme des intermédiaires responsables de fournir des informations transparentes sur les conditions d'utilisation,

# 112,7%

C'est le taux de pénétration d'Internet à fin septembre 2024, contre 103% en 2023.

# COCA-COLA COMPANY LOGNE DE NOUVEAU LE MAROC

Une nouvelle restructuration internationale de la compagnie d'Atlanta place le Royaume au cœur de sa stratégie continentale. Un nouveau DG est nommé pour la filiale marocaine et un autre haut cadre, enfant du bled, rentre au bercail pour redonner un nouveau souffle à la marque.

**O**n pensait que le leader mondial des boissons gazeuses avait décidé de mettre ses activités au Maroc en mode pilotage automatique. Coca-Cola Company avait en effet bouclé ses dernières années la restructuration de son portefeuille embouteilleurs, à travers Equatorial Coca-Cola Bottling Company. Le bureau marocain, lui, était devenu quasiment fantomatique après le départ en février dernier de Mehdi Alami, qui avait été nommé directeur général, au lendemain du déclenchement de la crise sanitaire. Le poste resté vacant depuis plusieurs mois est confié à Charbel El Beyrouth, un Libanais qui officiait jusque-là à Dubaï, avant de rejoindre le Maroc en ce début d'année 2025.

## NOMINATION AFRICAINE

Le regain d'intérêt de la firme américaine pour le Maroc se reflète aussi à travers une autre nomination à l'échelle africaine. Le

Marocain Omar Bennis est désormais PACS Senior Strategy Director Africa, une fonction qui va lui permettre de suivre de très près le marché marocain, considéré par la compagnie comme un des six majeurs du continent.

Ce haut cadre est un pur produit Coca-Cola : il a démarré sa carrière au siège à Atlanta en 2006, avant de devenir chef de projet PAC pour le Groupe Eurasie & Afrique basé à Istanbul. Une période pendant laquelle ce lauréat de l'American University de Washington DC a développé avec succès la réputation de l'entreprise. En juillet 2009, Omar Bennis rejoint son pays natal en tant que PAC Manager pour le Maroc et la Mauritanie.

Travailleur acharné, le manager pétillant qui passe sa vie entre avions et salles de réunion est dépêché par le groupe à Dubaï afin de prendre les commandes de la direction des RP et de la communication pour

la région du Moyen-Orient. Il y passera six ans où il se distingue comme un des meilleurs communicants au Moyen-Orient : il fait même la une du magazine «Forbes» dans le cadre de sa cérémonie «The Storytellers» qui récompense les marketeurs les plus impactants de la région. En 2020, Coca-Cola lui confie la gestion des activités européennes : Omar Bennis est alors installé à Paris, détaché à Dublin et sillonne tout le Vieux Continent pour mener des opérations des plus délicates, pour ne citer que la restauration de la réputation en France.

## AMBITIONS AFRICAINES

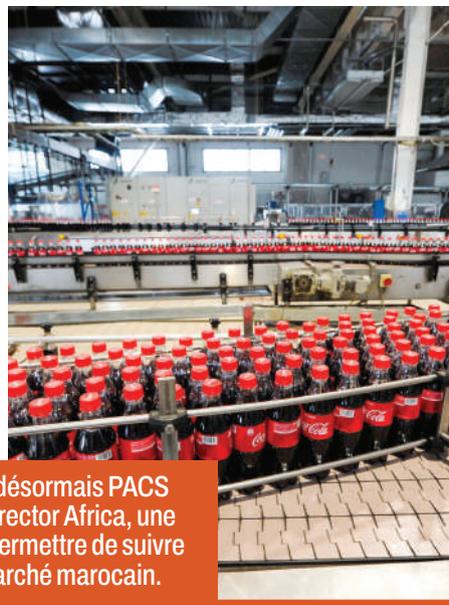
Désormais, c'est l'Afrique que le dirigeant va devoir traverser en long, en large et en travers. Entre Johannesburg et Casablanca où il a décidé de s'installer, il va piloter la mise en place de projets stratégiques en affaires publiques, communication, réputation et développement durable, notamment dans les marchés les plus importants. Le Maroc où Coca-Cola détient 50% des parts d'un marché estimé à 5,5 milliards de dirhams figure évidemment en tête de gondole. D'autant plus que le pays est non seulement co-organisateur de la Coupe du monde 2030 – événement planétaire où la compagnie compte parmi les principaux partenaires –, mais aussi résolument engagé dans une politique de développement durable, autre axe d'engagement social pour Coca-Cola.

Omar Bennis, apprécié tant pour ses qualités humaines et professionnelles, trouvera les clés pour assurer une stratégie de croissance pour les marques Coca et d'accélérer leur expansion dans une perspective à la fois durable et citoyenne. Cet enfant du bled et fin connaisseur des rouages d'Atlanta saura également remettre la firme en orbite sur le marché marocain, où elle s'est faite discrète ces dernières années. ● FAHD IRAQI

CRÉDIT PHOTOS / DR



Omar Bennis est désormais PACS Senior Strategy Director Africa, une fonction qui va lui permettre de suivre de très près le marché marocain.



# L'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'INNOVATION EN IMMOBILIER

**A**vec une carrière bâtie sur une expertise solide et une vision novatrice, Mohamed Assou Iraqui s'est imposé comme une figure emblématique du leadership dans le secteur bancaire et entrepreneurial, tant au Maroc qu'en Espagne. Il incarne la rigueur académique et l'ambition professionnelle qui marquent son parcours exceptionnel.

Originaire du Maroc, Mr. Assou s'est rapidement orienté vers des études qui allient gestion, commerce et finance. Après avoir obtenu un diplôme en gestion des entreprises à l'Université Polytechnique de Valence, il poursuit ses études avec un master en direction commerciale et marketing à l'Université Polytechnique de Madrid. Enrichissant son profil académique, il décroche également un diplôme en International Banking à la même institution, confirmant ainsi son expertise dans le secteur financier.

Fort de ses compétences, M. Assou est devenu le premier Marocain à occuper le poste de directeur de banque à Valence, au sein de La Caixa. Cette distinction illustre son talent pour naviguer dans un environnement compétitif et multiculturel, tout en inspirant une nouvelle génération de professionnels marocains à viser l'excellence à l'international.

## UNE COLLABORATION MARQUANTE AVEC ADDOHA

Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, Mr. Assou a fait ses preuves dans des collaborations stratégiques, notamment avec le groupe Addoha, leader marocain de l'immobilier. Grâce à son expertise en commercialisation et à son approche innovante, il a réussi à générer des ventes exceptionnelles dans des délais record. Cette expérience a renforcé sa réputation en tant que professionnel capable de relever les défis les plus complexes et de surpasser les attentes, tout en consolidant ses compétences en gestion et en négociation.

Mr Assou : Super-Momo, un bâtisseur visionnaire qui défie le temps et les limites. Reconnu pour son parcours exceptionnel et sa capacité à repousser les frontières de la réussite, Mr. Assou, surnommé affectueusement Super Momo, incarne l'excellence et l'innovation dans le secteur bancaire et entrepreneurial. À travers son entreprise United Living, il réinvente les codes de la gestion de projets et du réaménagement, avec une approche unique et des résultats impressionnants.



MOHAMED ASSOU IRAQI

## UNITED LIVING : CONSTRUIRE L'AVENIR, UN PROJET À LA FOIS

Fort de 18 années d'expérience et animé par une vision audacieuse, Mr Assou a fondé United Living, une société spécialisée dans les travaux tous corps d'état, la commercialisation et la gestion de chantiers. Avec des services clés en main, l'entreprise se distingue par une promesse unique : des projets livrés en seulement 7 jours, sans compromis sur la qualité.

Le mantra de Mr. Assou, "Nous travaillons 25h/24", illustre son engagement total envers ses clients. Chez United Living, chaque détail compte, et la perfection n'est jamais

un objectif inaccessible. En résolvant avec brio l'équation du timing, de la perfection et du budget, Mohamed et son équipe offrent des solutions qui dépassent les attentes.

## UNE VISION TOURNÉE VERS L'AVENIR

Guidé par la devise "Unis, bâtissons le futur", Mr. Assou entend positionner United Living comme un acteur incontournable dans le secteur de la rénovation et de l'aménagement. Son ambition est de répondre aux besoins de ses clients avec des solutions innovantes, tout en anticipant les tendances du marché.

## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À L'EXCELLENCE

Le succès de United Living repose sur une équipe talentueuse et passionnée. L'entreprise a su cultiver l'excellence et l'innovation. Chaque membre de l'équipe partage une vision commune : offrir des solutions sur mesure qui allient créativité, rigueur et efficacité. En mettant en avant le travail collaboratif et l'expertise, Mohamed a créé un environnement où l'excellence est une réalité quotidienne.

Mr. Assou rend hommage à ses parents, deux figures importantes dans sa vie qui portaient une "double casquette" : médecins de profession et promoteurs immobiliers. Il souligne également l'influence positive de son frère, architecte DPLG, dans son parcours personnel et professionnel. En même temps, il ne manque pas de souligner la complexité et les défis liés à son métier, en précisant que le soutien constant de sa femme, Dr Ilham Iraqui, est essentiel pour lui.

Ce témoignage met en lumière l'importance de l'entourage familial dans le succès et l'équilibre personnel et professionnel. ●



## RABAT, THE PLACE TO BE

À la fois moderne et empreinte d'histoire, la capitale du Maroc et sa région séduisent par leur charme avéré. Dans ce deuxième épisode de Zoom Tourisme, nous braquons les projecteurs sur quelques spots qui rassemblent modernité, authenticité et nature.

RETROUVEZ  
LE SUJET  
EN VIDÉO



**H**istoire, architecture, art, plages, nature... La région de Rabat-Salé-Kénitra séduit par bien des domaines, offrant au visiteur un voyage dans l'espace et le temps.

Point de départ, l'ancienne médina de la Ville lumière dont certains sites sont classés patrimoine mondial de l'Unesco. Souika, souk Essebat, Derb El Fassi, Mellah, Rue des consuls..., des ruelles où il fait bon vaguer entre couleurs vives et senteurs d'échoppes artisanales. Au bout de la médina se dresse la kasbah des Oudayas avec son café maure, qui offre une vue panoramique sur le fleuve Bouregreg.

Sur les rives de cet oued séparant Rabat et Salé, on navigue entre histoire et modernité. La marina de Salé côtoie l'ancienne médina de la ville corsaire dont les remparts recèlent un trésor architectural ancré dans sa grande mosquée, son souk et sa Medersa. Le Théâtre royal de Rabat est un symbole du Maroc du XXI<sup>e</sup> siècle, tout comme l'est la majestueuse Tour Mohammed VI.

Celle-ci fait face au site archéologique du Chellah, avec ses ruines romaines, ses tombeaux des Mérinides, mais aussi sa réserve

protégée pour de nombreuses espèces d'oiseaux. La Tour Mohammed VI fait aussi face à la Tour Hassan, ce minaret de la plus grande mosquée de l'époque médiévale jamais terminée. Derrière ces colonnades, on trouve le Mausolée Mohammed V, un chef-d'œuvre des techniques ancestrales des artisans marocains. Rabat est un musée à ciel ouvert, mais la capitale de la culture abrite aussi de nombreux musées dont le grandiose musée Mohammed VI, le musée de la parure, celui de la photographie, le musée de l'histoire et des civilisations, ou encore pour les plus fantaisistes, le musée de Bank Al-Maghrib où défilent toutes les pièces de monnaie de ce Maroc vieux de plus de 2 millénaires et le musée des poupées du monde.

Rabat et sa région, c'est aussi des espaces verts à perte de vue, des jardins et des parcs qui éblouissent le touriste. Nouzhat Hassan, Parc Hassan II, les Jardins d'essais, ou encore les Jardins botaniques s'imposent comme de véritables sanctuaires de la nature, abritant une incroyable diversité de plantes.

Il y a aussi la forêt Hilton, ou Ibn Sina, en plein cœur de la ville avec ses 56 hectares

et la forêt Maâmoura et ses chênes-lièges, située entre Salé et Kénitra, qui s'étend sur une superficie totale de 880.000 hectares.

À ce paysage vert qui entoure Rabat, il y a le site Sidi Boughaba, qui comprend aussi bien une réserve naturelle qu'un immense lac abritant des oiseaux migrateurs ou en voie de disparition, ainsi que Dayet Erroumi, le plus grand lac naturel permanent du Maroc.

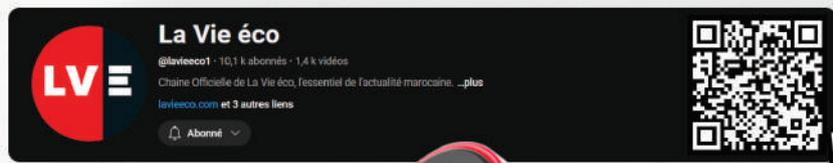
Rabat et sa région, ce sont aussi des plages somptueuses, comme la lagune Moulay Bous-selham, Mehdiya, Sidi Bouknadel ou encore plus au sud les nombreuses plages de Skhirat et Témara, avec leurs corniches équipées.

La capitale est aussi une ville animée et festive. Chaque année, elle se transforme en véritable scène ouverte à l'occasion de Mawazine, l'un des plus grands festivals du Maroc et de l'Afrique. Plusieurs autres événements de jazz, de street art ou de musique africaine rassemblent chaque année des milliers de spectateurs.

Rassemblant histoire, patrimoine, culture, mais aussi festivals, animation et plage, c'est Rabat, the place to be. ● M.C.

# LA VIE ÉCO... TOUJOURS LA VIE EST AUSSI... EN VIDÉO

Suivez-nous sur notre chaîne YouTube



## SACOCHE : ÉLÉGANCE ET FONCTIONNALITÉ RÉUNIES

Des modèles en cuir sophistiqués aux sacoches en toile plus décontractées, les tendances de 2025 s'orientent vers des designs combinant protection et adaptabilité aux besoins des cadres.

**E**n matière d'accessoires professionnels, si le sac à dos reste un incontournable pour de nombreux cadres, la sacoche fait un retour remarqué cette année, séduisant ceux en quête d'élégance et de praticité. Pourtant, la sacoche, souvent perçue comme plus traditionnelle et élégante, conserve aussi ses adeptes parmi les professionnels. Parmi les tendances de l'année figure la sacoche bandoulière. Elle permet de garder les mains libres tout en transportant l'essentiel. Adaptée aussi bien à des tenues décontractées qu'à des looks professionnels, cette sacoche est souvent fabriquée en cuir pour une touche d'élégance ou en toile pour un usage quotidien. Avec des modèles comme la sacoche T210, Lenovo offre des options robustes et

stylées, idéales pour les professionnels en déplacement. Rivacase se concentre également sur la protection et le style, avec des modèles adaptés à divers besoins.

Les modèles de sacoches intégrant des compartiments rembourrés sont particulièrement recherchés. Ces designs offrent une protection optimale pour les ordinateurs portables, tout en permettant une organisation efficace grâce à des poches zippées pour accessoires. Des marques comme Port Designs se distinguent par leurs modèles comme la sacoche Zurich, qui combine fonctionnalité et sécurité, et la sacoche Sydney, qui propose un design moderne avec plusieurs rangements. Une autre tendance marquante est l'essor des sacs à dos



convertibles. Ces sacs polyvalents peuvent être portés comme un sac à dos classique ou transformés en sac bandoulière, offrant ainsi une flexibilité d'utilisation. Ils sont idéaux pour les étudiants et les professionnels qui souhaitent allier praticité et style.

Pour ceux qui privilégient la fonctionnalité et la technologie, des marques comme Tumi, Filson et Peak Design sont très appréciées. Leurs sacoches sont conçues avec des matériaux techniques innovants, offrant une résistance aux intempéries, des compartiments spécialement conçus pour les appareils électroniques et une modularité adaptée aux besoins changeants des professionnels modernes. ●

**BRAHIM HABRICHE**

### LENOVO T210

La marque est connue pour ses PC mais aussi pour ses accessoires. La T210 est l'un des modèles phares de la marque, conçue pour accueillir des ordinateurs portables jusqu'à 15,6 pouces. Elle se distingue par son design pratique avec une ouverture supérieure.

### PORT DESIGNS

Connue pour ses modèles fonctionnels et élégants, Port Designs propose une variété de sacoches, dont la populaire série Zurich, qui allie praticité et style.

### FILSON

Avec ses nombreux compartiments astucieusement conçus, elle offre un rangement optimisé pour transporter PC, documents et effets personnels de façon organisée. La poche principale est généralement rembourrée pour assurer une protection efficace des appareils électroniques.

CRÉDIT PHOTOS/DR



## CHRONIQUE / média via IA

## L'IA DANS LES MÉDIAS : ENTRE INFO ET INFOX

CRÉDIT PHOTO/DR

OUADIH  
DADAAuteur  
&  
Journaliste

Les modèles d'intelligence artificielle sont insatiables.

Ils n'en finissent pas d'ingurgiter des téras et des téras de données pour à l'arrivée tenter de délivrer des informations terre à terre.

Mais cette faim infinie produit encore aujourd'hui des effets indésirables qui peuvent s'avérer redoutables.

À force d'intégrer tout et n'importe quoi dans les systèmes d'entraînement de la Gen IA, les ChatGPT et autres Gemini finissent par halluciner en relatant une réalité qu'il est bien difficile de nous faire avaler.

Comme le jour où l'agent censé être intelligent, développé par Google, avait recommandé aux internautes d'ajouter de la colle dans les pizzas.

Au-delà de la dimension indigeste de la recette, ce phénomène, rapporté à des sujets moins menus, peut engendrer des crises de foi en l'humanité.

Et malgré les précautions prises ces derniers temps par les géants de la tech, force est de constater que ces travers n'en sont que plus féroces.

Il y a quelques jours, en effet, certains internautes sont tombés sur un autre os.

Cette fois, la pomme de la discorde a surgi entre l'américain Apple et la BBC.

Le groupe médiatique britannique garde encore en travers de la gorge les pépins qui sont apparus dans les comptes-rendus de l'actualité générés par la firme américaine.

Sur leur smartphone, les utilisateurs ont ainsi appris que l'auteur du meurtre à New York du patron d'un géant de l'assurance santé s'était suicidé.

L'information présentée comme provenant de la télévision anglaise est un événement dont l'avènement est doublement faux!

Prise à défaut, la firme fondée par Steve Jobs a dû faire le sale boulot et balayer les doutes suscités par son outil vieux d'à peine 6 mois.

En termes d'info, ce type de porte-à-faux porte préjudice.

C'est pourquoi il n'y avait d'autre choix que de désactiver le service en question en attendant d'apporter les réponses et les corrections nécessaires, au risque de frôler la correctionnelle.

Alors pour ne pas tomber dans l'intox des infox, certains acteurs de l'intelligence artificielle s'empressent de s'allier à de grands noms de la presse.

Un vent nouveau souffle désormais dans ce domaine avec l'alliance entre la firme tricolore Mistral et la célèbre AFP.

Le robot conversationnel de la start-up en quête de sources fiables a désormais accès aux 38 millions de dépêches archivées et aux quelque 2.300 rédigées chaque jour.

La course à la crédibilité est donc lancée parmi les opérateurs de l'IA générative.

De son côté, Google a mis son moteur en marche pour aller chercher l'agence américaine Associated Press, pendant qu'OpenAI se rapprochait du Financial Times, du quotidien français «Le Monde» et le groupe allemand Springer.

Des unions contre nature qui se nouent bien entendu contre des avantages en nature et de la monnaie sonnante et trébuchante.

Des sommes qui restent bien sûr confidentielles, mais qui se chiffrent en centaines de millions de dollars.

Une manne alléchante pour les médias concernés et un manque à gagner pour ceux qui se considèrent spoliés et lynchés.

À l'instar du prestigieux quotidien américain «The New York Times.»

Fin décembre 2023, il a lancé des poursuites contre OpenAI et Microsoft pour violation des droits d'auteur.

Le journal évalue ainsi la valeur de sa douleur à plusieurs milliards de dollars.

Dans un monde où l'on a longtemps considéré que l'information était gratuite, l'intelligence artificielle vient nous rappeler qu'il faut se méfier de l'info qui dort, puisqu'elle vaut désormais son pesant d'or. ●

Dans un monde où l'on a longtemps considéré que l'information était gratuite, l'intelligence artificielle vient nous rappeler qu'il faut se méfier de l'info qui dort, puisqu'elle vaut désormais son pesant d'or.

## JEU SUIV LES MAÎTRES DES CONSOLES

Entre graphismes 4K, exclusivités captivantes et l'essor du cloud gaming, les consoles redéfinissent les règles du jeu. PS5, Xbox Series X|S ou Nintendo Switch, chaque plateforme trace sa voie dans une industrie en pleine mutation, où technologie et expérience utilisateur règnent en maîtres. Plongée dans l'industrie du jeu vidéo.

**L'**  
PAR  
REDA  
K. HOUDAÏFA

industrie du jeu vidéo n'a jamais été aussi dynamique. Les dernières consoles redéfinissent complètement l'expérience des joueurs, comme le souligne Khalid Aourmi, journaliste et spécialiste en technologies : «Oui, surtout avec les graphismes 4K, les taux de rafraîchissement élevés (120 fps) et le ray tracing. Les temps de chargement quasi inexistant grâce aux SSD marquent aussi une avancée énorme. Les jeux sont plus immersifs et fluides qu'avant».

La nouvelle génération de consoles comme la PS5 et les Xbox Series X et S offre des performances accrues, des graphismes époustouffants et des manettes innovantes, telles que la DualSense de la PS5, dotée de retours haptiques immersifs et de gâchettes adaptatives. De plus, les services comme le Xbox Game Pass ajoutent une dimension de polyvalence, rendant ces consoles adaptées aux différents profils de joueurs, des casual gamers aux passionnés.

### ESSOR REMARQUABLE

Au Maroc, le marché des jeux vidéo connaît une expansion remarquable. Selon les statistiques de l'allemand Statista, le chiffre d'affaires de ce secteur devrait atteindre 582,60 millions de dollars américains (environ 5,5 milliards de dirhams) en 2025, avec une croissance annuelle estimée à 7,99%. En 2029, le volume du

marché pourrait atteindre 792,20 millions de dollars. Le nombre d'utilisateurs devrait atteindre 16,9 millions d'ici 2029, avec un taux de pénétration de 39,3% en 2025 et une augmentation à 42,4% en 2029.

Le segment des jeux téléchargeables dominera le marché, avec des revenus estimés à 110,70 millions de dollars en 2025. Par ailleurs, le revenu moyen par utilisateur (ARPU) devrait s'élever à 397 dollars (4.155 dirhams). Cette dynamique s'accompagne d'une forte demande pour les jeux mobiles et de l'émergence de nombreux studios locaux. À l'échelle mondiale, les États-Unis demeurent le leader incontesté, avec des revenus projetés à 141,80 milliards de dollars pour 2025.

«L'industrie du jeu vidéo au Maroc connaît un essor remarquable, porté par une population jeune et de plus en plus connectée. Cette tendance reflète un intérêt croissant pour les divertissements numériques et les jeux compétitifs, témoignant de l'engouement des nouvelles générations pour l'innovation technologique dans ce domaine en pleine expansion», lit-on sur Statista.

### LES SŒURS ENNEMIES

Au Maroc comme partout dans le monde, Sony et Microsoft continuent de se disputer le trône avec leurs consoles phares. D'un côté, la PS5 propose des exclusivités spectaculaires, comme Spider-Man 2, Horizon Forbidden West ou God of War Ragnarök, tout en adoptant un design futuriste et une interface utilisateur fluide. De l'autre, Microsoft révolutionne le modèle



CRÉDIT PHOTOS / IDR



Les prochaines années promettent des avancées passionnantes, autant sur le plan technologique que sur celui des expériences immersives et interactives offertes aux joueurs.

traditionnel avec son écosystème Xbox, incluant le cloud gaming et le Game Pass, qui donne accès à une bibliothèque de jeux en constante évolution. «*La Xbox Series X est plus puissante (4K natif, 1 To de stockage et 12 TFLOPs), avec un lecteur CD. La Series S, plus compacte et abordable, vise les joueurs casuels avec une résolution limitée (1440p) et aucun lecteur CD*», précise Aourmi.

#### LA MONTÉE DU TOUT DIGITAL

Le nerf de la guerre, c'est le catalogue de jeux que chaque constructeur parvient à élaborer pour sa console. Lorsque celle-ci rencontre un bon accueil commercial, les principaux éditeurs se précipitent pour y inclure leurs titres. Dans cette compétition, Microsoft et Sony n'ont d'autre choix que de recourir à une stratégie redoutable :

les exclusivités, qui se divisent en deux types. D'une part, il y a les jeux développés par des studios appartenant aux constructeurs, exclusivement destinés à leur propre plateforme.

À cet égard, Sony bénéficie d'un avantage significatif grâce à ses studios, tels que Naughty Dog et Guerrilla Games. D'autre part, Microsoft s'évertue dans l'acquisition d'exclusivités en les achetant à des studios tiers.

Les jeux vidéo physiques, jadis objets de collection (boîtes en carton, cartouches, disquettes, CD, boîtes en plastique avec HD-DVD et Blu-Ray et surtout du contenu parfois généreux avec des livrets et autres stickers), sont peu à peu évincés par les jeux numériques. «*Avec les consoles sans lecteur CD, tout passe par le digital. Avantages : simplicité et absence de CD à gérer. Inconvénients : dépendance à une bonne connexion internet et impossibilité de revendre les jeux*», observe Khalid. Cette transition favorise des plateformes comme le PlayStation Store ou le Xbox Store et renforce l'attrait des abonnements, à l'instar du Xbox Game Pass ou du PlayStation Plus.

Cette évolution soulève aussi des questions sur la pérennité des collections physiques et le rapport des joueurs aux œuvres vidéoludiques, souvent perçues comme des biens dématérialisés et moins tangibles.

Le cloud gaming, une technologie permettant de jouer en streaming sans matériel puissant, redessine l'avenir de l'industrie. «*Le cloud gaming, comme Xbox Cloud ou GeForce Now, rend le hardware moins essentiel. Tu peux jouer sur un appareil simple si ta connexion internet est bonne. Cela change la donne pour ceux qui veulent éviter d'investir dans une machine coûteuse*», explique ●●●

**«L'INDUSTRIE DU JEU VIDÉO AU MAROC CONNAÎT UN ESSOR REMARQUABLE, PORTÉ PAR UNE POPULATION JEUNE ET DE PLUS EN PLUS CONNECTÉE.»**

**Avec des prix allant de 3.279 DH pour la Xbox Series S à plus de 6.000 DH pour les modèles haut de gamme, les consoles de nouvelle génération reflètent leurs avancées technologiques.**

●●● Aourmi. Ce modèle offre une liberté nouvelle aux joueurs, mais reste tributaire de la qualité des infrastructures internet, encore perfectibles dans certaines régions. Par ailleurs, les enjeux liés à la latence et à la consommation de données continuent d'alimenter les débats sur l'accessibilité réelle de cette technologie à l'échelle mondiale.

## NINTENDO, LE FUN EN PRIORITÉ

L'une des grandes différences entre Nintendo et ses challengers Sony et Microsoft est le pouvoir d'attraction et d'identification de sa marque. Tous les trois sont des constructeurs de consoles et des éditeurs-développeurs de jeux vidéo, mais Nintendo est le seul à n'être que cela. Elle a fait du jeu vidéo son cœur de métier. Dans le domaine du jeu sur console portable, Nintendo n'a pas usurpé son sobriquet de Big N, puisque la compagnie règne en maître sur un segment qu'il a largement contribué à créer et à façonner.

Avec la Switch, le constructeur japonais joue sur le terrain du fun et de l'accessibilité. Khalid tranche : «*La Switch ne rivalise pas vraiment avec les PS5 et Xbox Series en termes de puissance, mais elle reste unique grâce à son mode hybride et ses exclusivités comme Mario et Zelda.*»

La Switch, leader sur le marché des consoles portables, incarne une philosophie centrée sur l'expérience utilisateur et les jeux familiaux.

La communauté des joueurs attend maintenant avec impatience la prochaine génération de Nintendo, surnommée «Switch 2» par les spéculateurs. Les rumeurs évoquent une console avec un écran OLED amélioré, une meilleure autonomie et des

### LES PRIX DES CONSOLES DE JEUX

 <b>PS5 Standard</b> <i>(avec lecteur de disque)</i> Les tarifs se situent généralement entre <b>5.750 DH</b> et <b>6.990 DH</b> , en fonction des revendeurs et des promotions disponibles.	 <b>PS5 Digital Edition</b> <i>(sans lecteur de disque)</i> Cette version est proposée à partir de <b>5.790 DH</b> , avec des variations selon les boutiques.
 <b>Xbox Series X</b> Les prix varient entre <b>5.750 DH</b> et <b>6.500 DH</b> , selon les revendeurs et les offres en cours.	 <b>Nintendo Switch OLED</b> Les tarifs débutent aux alentours de <b>4.000 DH</b> , avec des variations en fonction des revendeurs et des offres spéciales.
	 <b>Xbox Series S</b> Son prix commence à partir de <b>3.279 DH</b> , avec des fluctuations selon les offres et les bundles.

performances graphiques proches des consoles de salon.

Avec des prix allant de 3.279 DH pour la Xbox Series S à plus de 6.000 DH pour les modèles haut de gamme, les consoles de nouvelle génération reflètent leurs avancées technologiques. Cependant, des modèles comme la Series S ou la Switch OLED permettent de démocratiser l'accès au gaming. Comme le rappelle Khalid : «*La Nintendo Switch reste leader grâce à son prix accessible et ses jeux cultes, tandis que la Xbox Series S attire pour son excellent rapport qualité-prix.*»

## PCVS CONSOLES : UN CHOIX STRATÉGIQUE

À la question «*Les joueurs privilégient-ils davantage les consoles ou les PC gamers ?*», Khalid rétorque : «*C'est partagé. Les consoles attirent pour leur simplicité et leurs exclusivités. Les PC gamers séduisent par la flexibilité, les graphismes supérieurs et la possibilité de modder les jeux. C'est un investissement, mais il offre plus de possibilités sur le long terme. Ils sont aussi évolutifs contrairement à une console.*»

Les PC gaming ne se contentent pas d'être des plateformes de jeu, ils deviennent également des outils polyvalents adaptés à divers usages, allant de la création de contenu à la programmation. Par ailleurs, leur évolutivité permet aux joueurs d'adapter leurs machines aux avancées technologiques sans devoir remplacer l'ensemble du matériel, comme c'est le cas pour les consoles. Cela représente un avantage économique et pratique pour ceux qui souhaitent personnaliser leur expérience de jeu.

Cependant, la complexité des configurations, le coût initial élevé et la nécessité d'un entretien régulier restent des freins pour de nombreux joueurs, qui préfèrent l'ergonomie et l'accessibilité des consoles. Chaque joueur, qu'il soit passionné ou occasionnel, trouvera son compte dans cet univers où les frontières entre console, PC et digital s'estompent peu à peu. Les prochaines années promettent des avancées passionnantes, autant sur le plan technologique que sur celui des expériences immersives et interactives offertes aux joueurs. ●

## CHRONIQUE

## ET SI LA HONTE NOUS SAUVAIT ?

Le glossaire des valeurs est en train de changer, presque radicalement. Avec des mots qui disparaissent et d'autres qui font surface. Ce changement de vocabulaire traduit peut-être une nouvelle ère dans laquelle les réflexes anciens n'ont plus cours.

CRÉDIT PHOTO / DR



**AADEL  
ESSAADANI**  
Acteur culturel,  
il a été à l'origine  
de nombreux  
événements  
et festivals.  
X @aaadel2

Il reste encore quelques anciens qui continuent de nous rappeler les valeurs qui se perdent. Que la solidarité était presque une règle. Que l'on allait chez le voisin demander un peu de sel, du sucre ou autre chose, quand on en manquait à la maison.

Que, par exemple, dans des temps aussi anciens que ceux qui émettent ces comparaisons, la valeur de la parole donnée était tellement importante que personne ne pouvait revenir sur un accord verbal ou une promesse tenue. Pas comme aujourd'hui, se sentent-ils obligés de conclure, presque toujours. Les anciens tenaient parole par peur de la honte que pouvait générer chez eux le comportement contraire. Le regard des autres et la peur de la mauvaise réputation constituaient un moteur de régulation sociale et participaient à la bonne marche économique.

**NOSTALGIE OU  
ÉVOLUTION**

Le problème de ce genre de sujets est qu'il nous met d'emblée dans une posture nostalgique, inefficace, à cause de sa redondance.

Le «*c'était mieux avant*» n'est plus audible. Car il n'apporte pas de réponse à la question de ce qui a vraiment changé.

Concentrons-nous sur une valeur ou un sentiment afin de mieux saisir ce qui a changé. Cette réflexion est née de la lecture d'un livre sur le sentiment de la honte. Il défendait la thèse que le sentiment de la honte peut participer à une certaine régulation sociale, et même politique. En 1843, Marx est allé jusqu'à proclamer que la honte était un sentiment révolutionnaire. En précisant que ce n'est pas par honte que l'on fait une révolution, mais qu'avoir honte est en soi une révolution. Longtemps après Marx, Salman Rushdie écrit, en 2011, que les deux principales racines de la violence sont la honte et l'absence de honte. Paraphrasons Rushdie en avançant que l'absence de la honte peut être la source d'un manque d'empathie qui déboucherait sur une dislocation de la société.

**LA HONTE, POUR REVENIR  
À LA RAISON ?**

Le sentiment de honte est universel et intemporel. Il traverse les temps et les espaces. Ce qui a changé peut-être est la prise en compte ou pas de cette honte par les personnes et les sociétés. Globalement, dans le monde, l'on observe ce glissement idéologique vers l'individualisme libertarien qui se normalise petit à petit avec l'avènement de leaders politiques qui

n'ont pas honte d'afficher un égo-centrisme politique dont d'autres auraient eu honte, dans des temps anciens. De la droite décomplexée, nous arrivons à l'oligarchie des milliardaires, peut-être le stade ultime du capitalisme.

Du côté de chez nous, nous voyons bien qu'il y a des choses à corriger dans nos comportements. Que nous devrions avoir honte de l'incivisme, de la saleté, de l'état de l'espace public, de la pauvreté..., que nous rencontrons tous les jours ou presque. Et avoir honte d'y contribuer, directement ou indirectement. Honte pour nous-mêmes ou honte pour les autres. Comme la douleur qui nous alerte pour nous empêcher d'endommager nos propres tissus, la fonction de la honte serait de nous empêcher d'endommager nos relations sociales ou de nous motiver à les réparer. C'est la honte qui oblige certains de nos compatriotes qui habitent sous d'autres cioux à respecter les lois. Les mêmes qui ne respectent plus la file dès leur arrivée à un des aéroports de notre pays. Un air local de permissivité annule cet effet de honte.

La honte de dire des bêtises. «*Le ridicule qui tue*» est un moteur pour ne pas bâcler ni son travail ni son instruction. Rappelons-nous qu'au sud du Maroc existaient des villages sans prison, la honte suffisait à réguler la vie sociale. La Culture est la solution. ●

**La fonction de la honte serait de nous empêcher d'endommager nos relations sociales ou de nous motiver à les réparer.**

CRÉDIT PHOTOS / DR

### **IMPOSANT !**

Par son gabarit, le Cityray se range dans la catégorie des SUV du segment C. Une catégorie dans laquelle il sort du lot aussi bien par son coup de crayon que par la générosité de ses volumes intérieurs et de ses sophistications de confort. Le tout, pour un positionnement tarifaire des plus agressifs.



## **GEELY CITYRAY : CHINOIS AUX DENTS LONGUES**

### **NOUVEAUTÉ**

Déjà bien installée sur le marché national grâce au duo GX3 Pro et Coolray, la marque Geely élargit son offre en lançant le Cityray. Un SUV du segment C qui a quasiment tout pour plaire, même s'il ne jure que par le sans-plomb.

Détecteur d'angles morts, freinage d'urgence autonome, régulateur de vitesse adaptatif, assistant actif de maintien dans la voie, caméras à vision panoramique..., le Cityray est à la page !



Entre le cockpit numérique, le grand écran vertical et le levier de vitesses court, le poste de conduite s'annonce ergonomique.

AVEC  
**DRIVERS**  
**LIFE**



Comme à l'avant, le Cityray multiplie les effets de style à l'arrière et affiche une signature lumineuse aguicheuse.



GEELY CITYRAY		PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS
<b>TECHNIQUE</b>		Airbags frontaux, ABS avec EBD, contrôle de stabilité ESC, frein de parking électrique avec Autohold, régulateur de vitesse, accès et démarrage mains libres, clim' auto et aérateurs arrière, lève-vitres et rétros électriques, vitrage arrière surteinté, radar et caméra de recul, jantes alu' 18", barres de toit, capteur de pluie, feux de jour à LED, cockpit digital 10,2", écran multimédia 13,2" avec réplique smartphone... <b>En plus sur Premium (305.000 DH) :</b> airbags latéraux et rideaux, freinage d'urgence AEB, rétros rabattables électriquement, sellerie en éco-cuir perforé, siège conducteur réglable électriquement, radars avant de stationnement et caméra à 360°, régulateur de vitesse adaptatif, assistant actif de maintien dans la voie, contrôle de descente (HDC)... <b>En plus sur Sport+ (330.000 DH) :</b> toit ouvrant panoramique, chargeur de smartphone à induction, hayon de coffre motorisé, jantes 19", éclairage d'ambiance 72 couleurs, toit bi-ton, siège passager réglable électriquement...
Moteur	Essence 4 cyl	
Cylindrée (cm <sup>3</sup> )	1.499	
Puissance (Ch)	174	
Couple (Nm)	290	
Puissance fiscale (CV)	9	
Boîte de vitesses	Auto 7 DCT	
Transmission	Roues avant	
<b>DIMENSIONS</b>		
LxH (m)	4,51x1,86x1,65	
Volume du coffre (l)	571	
Réservoir (l)	51	
<b>CONSUMMATION/PERFORMANCES</b>		
Conso urbaine (l/100 km)	N.C	
Conso route (l/100 km)	N.C	
Conso mixte (l/100 km)	6,3	
Vitesse maxi (km/h)	190	
Rejets CO <sub>2</sub> (g/km)	149	
Garantie (ans)	6	
<b>Prix TTC (DH)</b>	<b>249.900*</b>	

(\*) PRIX PROMOTIONNEL DE LANCEMENT.

**C**

PAR  
JALIL  
BENNANI

a roule pour Geely! Deux ans après son arrivée sur le marché marocain, cette marque chinoise importée et distribuée par Bamotors (l'importateur de Kia) dresse un bon bilan. Présente à travers 5 points de vente, Geely Maroc a livré 521 véhicules en 2024, alors que sa gamme ne comptait jusqu'ici que trois produits, dont un modèle 100% électrique (Geometry C). Une offre qui s'étoffe ce mois-ci avec l'arrivée d'un quatrième modèle, le SUV Cityray. Parmi ses atouts, un rapport prix/équipement ultra compétitif et une silhouette capable de faire tourner les têtes.

Sur une longueur totale de quatre mètres et demi, le Cityray multiplie les effets de style, dont un capot et des flancs remarquablement sculptés, une imposante calandre diamantée et une signature lumineuse frontale en forme de «T». Tout aussi sculptural, le traitement de la partie arrière met en scène un arc

lumineux courant sur toute la largeur du hayon et débordant joliment sur les ailes en formant la lettre «Y». Enfin, le becquet de toit et les quatre sorties d'échappement apportent une touche sportive un brin pompeuse, mais finalement bienvenue.

### PAS DE DIESEL, MAIS UN PRIX CANON !

S'il charme par sa plastique, le Cityray plait encore plus par sa beauté intérieure. Présentation soignée, ergonomie étudiée et matériaux de qualité séduisent d'emblée lorsqu'on s'installe à son bord. Polyvalent, ce SUV l'est par son bel espace habitable, doublé d'un vaste coffre (571 litres) et truffé d'une quarantaine d'espaces de rangement! Le plus pratique semble être celui niché sous cette console centrale aux allures futuristes, du fait de son immense dalle numérique montée verticalement. Promettant une navigabilité intuitive entre les menus, cette interface multimédia concentre une kyrielle de fonctionnalités, dont une panoplie d'aides à la conduite. Détecteur d'angles morts, freinage

d'urgence autonome, régulateur de vitesse adaptatif, assistant actif de maintien dans la voie, caméras à vision panoramique..., le Cityray est à la page! De jour, l'habitacle est baigné de luminosité grâce à l'immense toit panoramique. De nuit, il est délicatement éclairé par une lumière d'ambiance paramétrable. Sous son capot, le Cityray fait l'impasse sur le diesel et recourt au même moteur que le Coolray, en l'occurrence le 1,5 litre essence, gavé d'un turbo et développant une puissance de 174 chevaux. Grâce à sa boîte automatique à double embrayage et 7 vitesses, ce bloc promet douceur d'utilisation et consommation maîtrisée. Surtout, le Cityray vient jouer les trouble-fêtes dans sa catégorie, en affichant un ticket d'entrée adouci à 249.900 DHS. C'est simple : aucun SUV de ce gabarit, doté d'un équipement de base conséquent et d'un puissant bloc motopropulseur, n'est aussi compétitif, avec en prime une garantie étendue à 6 ans et une assistance portée à 5 ans. Un (gros) pavé dans la mare! ●

**Art m App**

**7 sorties de**

L'agenda culturel au Maroc  
By Racines

Téléchargez l'application

Disponible sur App Store

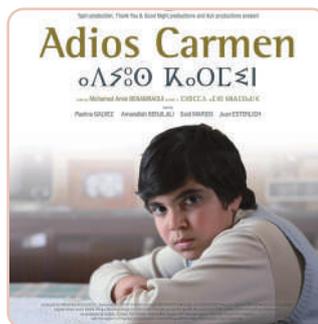
Disponible sur Google Play

**CINÉMA**

**«ADIOS CARMEN»**

Amar, 10 ans, vit seul avec son oncle depuis que sa mère s'est remariée. Un mariage de contrainte pour cette femme dont la condition de veuve fait jaser le voisinage. Celle-ci se voit donc forcée de suivre son nouvel époux en Belgique et d'abandonner son seul enfant. C'est dans ce climat de solitude que Amar fait une rencontre salvatrice : Carmen, une Espagnole exilée au Maroc. Celle-ci lui fait découvrir un monde d'aventures et de chansons en l'invitant à chaque projection dans son cinéma. Une grande complicité et une vraie tendresse s'instaurent entre la femme et l'enfant.

📍 Le 24 janvier à l'Institut français d'Agadir- 18h30



**MUSIQUE**

**ZOUGAA EN CONCERT**

Chanteuse, auteure-compositrice et musicienne, Zougaa est une artiste passionnée qui incarne l'essence de l'Afro-Fusion, mêlant rythmes traditionnels africains, camerounais et influences contemporaines. Sa musique transcende les frontières, célébrant la diversité culturelle et l'universalité des émotions. Avec des performances marquantes dans des festivals prestigieux, elle charme le public par son charisme et son énergie contagieuse.

📍 Le 24 janvier à la Villa des arts - Rabat - 20h00



**MUSIQUE**

**GIMS : LE DERNIER TOUR 2025**

GIMS, l'artiste aux multiples succès, tels que «Bella» et «Sapés comme jamais», présentera son spectacle «Le Dernier Tour» à Casablanca. Cette tournée mondiale, qui se déroule entre novembre 2024 et février 2025, fait escale au Maroc pour offrir aux fans une performance live mémorable. Les spectateurs auront l'occasion de vivre une expérience musicale unique, mêlant les titres phares de GIMS à une mise en scène soignée. Ce concert s'annonce comme un moment fort pour les amateurs de musique, réunissant énergie et émotion.

📍 Le 25 janvier au Complexe sportif Mohammed V - Casablanca - 21h00



**THÉÂTRE**

**ROMÉO ET JULIETTE**

Préparez-vous à vivre l'une des plus grandes histoires d'amour. La Troupe ZEFZAF avec Tour'art vous proposent une mise en scène captivante, mêlant tradition et modernité, pour une soirée et un spectacle inoubliables, une histoire d'amour éternelle qui a captivé des générations.

📍 Le 25 janvier au Complexe culturel d'Anfa - Casablanca - 20h00



**CINÉMA**

**LA NUIT DE L'IGUANE**

Le révérend Shannon, découragé par la conduite de ses ouailles, porte sa colère contre Dieu et quitte l'Église. Devenu guide pour une agence de voyages, il accompagne un groupe de touristes américaines au Mexique. Au cours du périple, il subit les avances de trois femmes entreprenantes de son groupe...

📍 Le 27 janvier au musée Yves Saint Laurent - Marrakech - 19h00



**EXPOSITION**

**EXPLORATIONS COLORÉES**

Hanane, étudiante en droit et artiste autodidacte, mêle poésie et peinture pour créer des œuvres où les mots et les couleurs s'entrelacent harmonieusement. Depuis son enfance, l'art est sa passion, un langage intime où chaque toile dévoile une émotion et une histoire profonde.

📍 Du 29 janvier au 28 février à l'Institut français d'Oujda



**SPECTACLE**

**CASSE-NOISETTE**

Venez découvrir la renaissance technologique de ce conte culte et classique. Mêlant la modernité visuelle et numérique inédite et la traditionnelle musique jouée en temps réel de Tchaikovsky, vous serez plongés plus que jamais dans cette oeuvre mise en scène par Elsa Bontempelli.

📍 Le 25 janvier au Complexe culturel Al Hassani - Casablanca - 15:00



## 1985 : ENFIN, UNE GRANDE ANNÉE AGRICOLE ?

Il y a 40 ans, les réserves hydrauliques étaient à 23% de la capacité globale..., mais les pluies très abondantes et la neige apportaient des éléments nouveaux à la conjoncture. Après des années de sécheresse, la terre revivait à nouveau.

**S**i l'Europe meurt de froid et si l'Espagne se lamente, au Maroc, c'est l'euphorie. En ce début d'année 1985, les pluies très abondantes dans toutes les régions, la neige et même le froid assurent d'ores et déjà des résultats exceptionnels pour notre agriculture. Le froid qui a accompagné et suivi les précipitations en a limité l'évaporation et les chutes de neige (il y en a plus de 2 mètres sur le Haut Atlas) forment des réserves qui, en fondant peu à peu, alimenteront d'une façon régulière les oueds, les barrages et la nappe phréatique.

Les premières productions bénéficiaires de cette situation sont les agrumes. On pouvait craindre que la vague de froid qui s'est abattue sur le pays n'affecte la production des oranges, notamment dans le Tadla.

Précisons tout de suite que ce n'est pas une température de moins 3 degrés qui risque de détruire les fruits et les jeunes pousses quand elle reste limitée dans le temps. Les températures minima enregistrées n'ont en effet sévi que pendant deux heures au maximum. De plus quand la terre est gorgée d'eau, comme c'est le cas, l'atmosphère fonctionne comme une pompe à chaleur et l'humidité ambiante empêche le thermomètre de descendre trop bas. Dans l'Oriental, c'est-à-dire autour de Berkane, la récolte de clémentines était pratiquement terminée et quand la vague de froid s'est abattue, les températures très basses enregistrées (-5 à Oujda) n'ont pas eu d'effets néfastes. La neige, par ailleurs, n'est pas une calamité pour les arbres, au contraire... Dans le Gharb et le Souss, aucun problème. À Béni Mellal, le gel n'a pas provoqué de dégâts. Seule une zone risquait d'être affectée, les agrumiculteurs ont



À la Une de la Vie Éco du 25 janvier 1985. Les voies du développement : Limitation des contrôles de l'État. L'incitation fiscale.

pris leur précaution en faisant par exemple brûler de vieux pneus quand la température descend au-dessous de zéro... Néanmoins, la production d'agrumes reste affectée cette année par les années de sécheresse qui se sont succédé et qui ont considérablement réduit les possibilités d'irrigation, notamment dans le Souss. Les possibilités d'exportation sont également réduites par le développement du marché intérieur, de plus en plus demandeur. Aussi, on prévoyait en début de campagne un tonnage exportable de 500.000 à 520.000 tonnes. Mais les pluies abondantes de janvier, notamment dans le Souss (plus de 200 mm!) peuvent pallier les insuffisances passées,

notamment pour les variétés tardives. En Espagne, en revanche, où le thermomètre est descendu au-dessous de moins 10 dans tout le levant, c'est la catastrophe. Un organe officiel chiffre à 20 milliards de pesetas le montant des pertes enregistrées. Par ailleurs, lors de la prochaine campagne, les arbres touchés vont consacrer toute leur vitalité à reconstituer les parties détruites et la production fruitière sera encore affectée. Le marché européen va donc se trouver face à un déséquilibre, la demande étant plus forte que l'offre, ce dont profitera le Maroc... À l'OCE, on reste prudent. Certes chaque fois que le gel a affecté l'Espagne, le Maroc en a bénéficié, mais il faut connaître l'importance exacte des dégâts. Pour le moment, les marchés européens sont déprimés en raison du froid qui limite la consommation des fruits, de la désorganisation des circuits et des difficultés de transport et de stockage, mais aussi du fait que les producteurs espagnols sont en train d'exporter tous les fruits encore commercialisables avant qu'il ne soit trop tard. Si la situation est très encourageante dans l'agrumiculture, les choses se présentent sous un jour beaucoup moins favorable pour des primeurs. Le gel du 31 décembre le long du littoral a affecté les plantations de tomates et de pommes de terre. Pour les tomates, ce sont surtout les variétés hivernales (tomates) qui ont souffert, sauf dans les serres dont le rôle apparaît une fois de plus indispensable. Pour les pommes de terre, les jeunes pousses ont été touchées. Et si dans les champs les plants paraissent de loin en bonne santé, le haut a franchement viré au vert sombre et presque au noir. Mais beaucoup plus que le gel, très peu ressenti en vérité, c'est le vent qui a été le principal facteur de détérioration, notamment pour les tomates dont les abris ont été endommagés, les tuteurs renversés. Les cultures qui ont souffert ont ainsi leur cycle végétatif ralenti. Les plants seront sauvés, mais les rendements affectés. ●

**LES POSSIBILITÉS D'EXPORTATION SONT RÉDUITES PAR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR, DE PLUS EN PLUS DEMANDEUR.**

## LE BOULISTE 5G

Marocain fictif, mais estampillé 7a9i9i... Il a eu plusieurs vies et revient sévir, en version mag. Tireur d'élite, mais gauche, il pointe tout ce qui lui plaît. Et passer pour un cochonnet ne lui fait même pas peur...

### RAMADAN AU PRINTEMPS

Le Bouliste pense qu'il vaut mieux prévenir quand il s'agit de choses aussi importantes que le mois de Ramadan. C'est pour ça qu'il rapporte que, selon un astronome et membre du Projet islamique d'observation du croissant lunaire (si ça existe), le mois de Ramadan commencera le 2 mars 2025. Le mois de Chaâbane de l'année 1446 de l'Hégire comptera donc 30 jours. Cette information est importante, notamment pour ceux qui arrêtent de boire de l'alcool 40 jours avant le début du mois du jeûne. Cette année, ils peuvent enchaîner directement avec le «dry January». Ça leur fera 3 mois d'abstinence, en attendant «la taouba» intégrale inchallah. Quant au Bouliste, il espère commencer déjà à ramasser des bons points en faisant ce genre d'annonce.

### TOMATES ET COUPE DU MONDE

La Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs (COAG), principale organisation paysanne espagnole, estime que depuis 2019 le Maroc aurait dépassé la limite d'importation de tomates en franchise de droit fixée dans l'accord de libre-échange avec l'Union européenne. La coordination compte engager des poursuites judiciaires contre les importateurs espagnols des tomates marocaines, pour fraude fiscale. Le Bouliste pense qu'il va falloir que les deux pays se mettent à manger les produits des uns et des autres, en préparation d'une meilleure entente pour la future Coupe du monde 2030.

### SPAGHETTIS ARABES

Il paraît, selon yabiladi.com, qu'avant de devenir un aliment de base en Italie, les pâtes viennent du sud de la Méditerranée. Après l'histoire de la paternité du couscous (algérien, marocain ou tunisien?), voilà encore un autre sujet d'une possible querelle. Les récits historiques sont nombreux à retracer, en effet, l'usage antérieur des pâtes dans les régions arabes et musulmanes du pourtour

méditerranéen. C'est avec l'arrivée en Sicile des dynasties du sud de la Méditerranée que la cuisine des pâtes a donné lieu à des mets plus élaborés, bien avant qu'elles ne deviennent un symbole de la gastronomie italienne. Le Bouliste pense que le tout n'est pas que dans le savoir-faire, mais surtout dans le faire-savoir. C'est un bon commencement, même avec quelques siècles de retard.

### GONFLER LES MOUTONS

Hnews.ma rapporte que l'Association nationale des éleveurs d'ovins et de caprins est soupçonnée de mener des activités illégales, notamment en gonflant les statistiques des troupeaux de certaines races afin d'obtenir un soutien financier qui ne correspond pas à la réalité du cheptel. L'association est partenaire avec le ministère de l'Agriculture qui lui confie de multiples missions, entre autres l'encadrement des producteurs, la distribution des aides publiques aux éleveurs, le comptage des moutons et des chèvres... Le Bouliste se dit que c'est normal de se tromper quand on compte les moutons. Ce n'est pas une science exacte excepté pour trouver le sommeil.

### UN ÉQUILIBRE QUI PENCHE

Abdelilah Benkirane a plusieurs bêtes noires, que ce soit des thématiques ou des personnes. Ces derniers temps, l'ancien chef du gouvernement et l'actuel secrétaire général du PJD suit de très près l'évolution de la réforme de la Moudawana. Et il revient à la charge, à chaque fois qu'il peut ou qu'il n'a pas autre chose à traiter, contre le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi. Cette fois, Benkirane dit que l'objectif qui occupe le ministre de la Justice dans cette réforme est celui des femmes (ou de leur cause) au lieu de s'occuper de la famille tout entière. Le Bouliste pense qu'il faudrait envoyer une balance à Benkirane pour qu'il voie que quand on veut l'équilibre, on corrige le poids que du côté qui en manque, jamais les deux.



# SIMPLIFIEZ VOTRE VIE AVEC HANY



LA PLATEFORME HANY VOUS OFFRE UNE MULTITUDE DE SERVICES À DOMICILE  
PORTÉS PAR PLUS DE 500 EXPERTS QUALIFIÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES.  
GAGNEZ DU TEMPS ET DE LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT EN DÉLÉGUANT VOS TÂCHES  
DOMESTIQUES À DES PROFESSIONNELS DE CONFIANCE.  
COMMANDEZ FACILEMENT VIA L'APPLICATION MOBILE, LA WEBAPP OU PAR  
TÉLÉPHONE.



# SAMSUNG

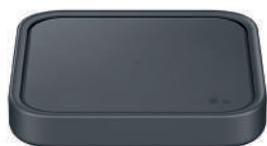
## Galaxy S25 Series Galaxy AI

Image simulée.  
La connexion à Samsung account peut être requise pour certaines fonctionnalités AI.  
L'UX/UI actuels peuvent varier.

[samsung.com](https://samsung.com)

## Précommandez maintenant

Achetez le Galaxy S25 Series et recevez gratuitement



Chargeur sans fil  
rapide 15W

+



Double stockage  
à notre charge

### Du 23 janvier au 16 février

Image non contractuelle. Offre soumise à conditions, et dans la limite du stock disponible. Valable du 23 janvier au 16 février 2025